

revue

SILENCE

décembre 2024
janvier 2025
n° 538 - 5,50 €

écologie
alternatives
non-violence

Vers une Sécurité sociale alimentaire ?



Face à l'extrême droite, la résistance civile

Sikle, des vélos-cargos pour collecter les déchets

Faire du bien

Bonne continuation avec votre merveille de revue qui fait du bien où l'on a mal !

Sou

Pyrénées-Orientales

Bouteille à la mer... sur les vagues des écolieux

Les écolieux foisonnent : on ne peut que s'en réjouir et encourager, nourrir, rejoindre ces élans. (...)

Quand je lis les annonces de *Passerelle Eco* ou les articles de la presse libre (*Silence*, *l'Âge de faire* surtout), je vibre à l'unisson de ces initiatives, j'ai soif d'apprendre, je rêve d'apporter ma minuscule goutte d'eau à cet océan de possibles qui me permettent d'espérer d'autres lendemains pour nos enfants. Et pourtant...

Je n'ai pas connaissance d'un écolieu non pollué par les champs électromagnétiques artificiels (CEM- smartphones des occupants, voire wifi/ Bluetooth, antennes relais...) qui ont fait de ma vie un enfer et un défi quotidien. En effet, je souffre d'une électro-hypersensibilité (devenue sévère à cause d'un diagnostic tardif et de la difficulté d'y apporter des réponses appropriées), un handicap invisible et invisibilisé qui engloutit les existences comme un tsunami, dans l'indifférence générale bien souvent...

Alors je m'interroge, et je vous pose la question : un écolieu où pareille pollution (CEM) exclut de fait, tout en abîmant par ailleurs l'ensemble du vivant que l'on a à cœur de préserver (car les animaux, insectes inclus, et les végétaux, sont aussi perturbés par les CEM : l'ensemble du vivant est électrosensible), est-il encore cohérent avec ses ambitions ?? Comment faire ? Quelle réflexion sur cela parmi les écolieux que vous habitez ou connaissez ? Cela m'intéresse de savoir...

La technologie (Internet, ses infos, ses réseaux, etc.) reste accessible par voie filaire, bien moins polluante ou impactante, mais je réalise que beaucoup de gens l'occultent, voire ne s'en doutent même pas. (...)

Amandine Cadars

Charentes

Fresque des nouveaux récits

Suite au courrier "La Fresque du foutage de gueule" (*Silence* n° 534, été 2024, p.42), je reviens moi aussi sur mon expérience avec la "Fresque des nouveaux récits".

Je me suis inscrite à un atelier en ligne cet hiver. Nous étions 7 ou 8 participant·es, et chacun·es se présente. Je m'aperçois qu'une des participantes dit habiter à moins de 30 minutes de

chez moi.

Après l'atelier, j'essaie de la retrouver sur le réseau internet et là, je m'aperçois avec stupéfaction qu'elle se présente sur *Linked In* comme "Responsable de Projets Valorisation Green Mission Pierre Fabre". *Pierre Fabre*, la grosse entreprise pharmaceutique du coin, à l'origine de la construction de l'autoroute contre laquelle je m'oppose.

J'étais outrée qu'elle ne se soit pas présentée correctement, les échanges sont alors complète-

ment différents ! Je me suis souvenue alors qu'elle avait très peu participé, et même très en retrait pour la partie atelier à 4 où il fallait construire un récit.

La question qui saute aux yeux est : que venait-elle faire là ? Comme moi, essayer de trouver un sens au monde dans lequel je survis ? Ou plutôt des arguments bien ciblés pour vendre ses produits en *greenwashing* ? Sans vouloir être dans le préjugé, la réponse est limpide.

Ce qui m'a aussi écœurée, c'est l'absence de réponse des animateurs de la *Fresque des nouveaux Récits* quand je leur ai signalé sa présence masquée. Cela ne semblait pas leur poser des problèmes. Effectivement quand on voit sur leur site que même *Bouygues* leur "a fait confiance", on comprend que nos ennemis sont toujours à la page pour se former et faire entrer leurs destructions dans les imaginaires, pour les rendre plus acceptables.

Il y a d'autres fresques et il serait intéressant de savoir ce qu'il y a derrière... Dans tous les cas, ce sont des outils de sensibilisation qui sont très limités, parce qu'ils nécessitent beaucoup de temps et ne permettent que des échanges superficiels entre les fresqueurs.

J'ai connu la revue *Silence* dans les années 90, et si j'aime lire des articles qui expliquent le monde dans lequel on vit, j'apprécie de connaître les initiatives des gens qui essaient de faire vivre un autre monde. Merci à vous de votre engagement.

Christine Bourdalle

Tarn



Vous pouvez nous envoyer des textes pour le courrier des lectures soit par courrier postal, soit en passant par le formulaire de contact qui se trouve sur le site de Silence : www.revuesilence.net. Soyez concis : pas de textes de plus de 3000 signes. Les informations contenues dans les courriers n'engagent pas la rédaction.



Prochain
numéro

Le puzzle atomique

Association Silence

9 rue Dumenge, 69004 Lyon

Tél.: 04 78 39 55 33

www.revuesilence.net

Abonnements: Claire Grenet:

lundi, mardi et jeudi: 10h-12h / 14h-17h

Dépositaires, stands et gestion:

Tatiana Guille: lundi, mardi et mercredi:
10h-12h / 14h-17h

Rédaction:

Guillaume Gamblin et Lola Keraron:
lundi, mardi et mercredi: 10h-12h / 14h-17h

Les infos contenues dans ce numéro ont été
arrêtées le 30 octobre 2024.

Éditeur: Association Silence

N° de commission paritaire: 0925 D 87026

N° ISSN: 0756-2640

Date de parution: 4^e trimestre 2024

Tirage: 3 875 ex.

Impression: Impressions Modernes, 07500 Guilhaumand-Granges

Administrat-rices: Pascal Antonanzas, Pierre Comte,
Maëlle Hissette, Francis Levasseur, Pierre Lucarelli, Juliette
Piketty-Moine, Manon Salé, Hugo Trevisiol

Directrice de publication: Gaëlle Ronsin

Comité de rédaction: Marjorie Ecohard, Guillaume
Gamblin, Danièle Gare, Lola Keraron, Aghnes Ploteny,
Gaëlle Ronsin

Maquette: Damien Bouveret (www.free-pao.fr)

Dessins: Thomas Delbarre, Lasserpe, Lécroart, Chris
Madden, Samantha Mass, Rienneppress, Claire Robert,
Sébastien Verdier, Adrien Zammit

Correctrices: Bernadette Bidaut, Sonia Conchon, Isabelle
Hernandez, Camille Michau, Emmanuelle Pingault, Clotilde
Rouchouse, Laurence Wullemmin

Photographes (Tous droits réservés, sauf mention
contraire): ActionAid, Anne-Sophie Cleménçon,
Climeworks, Nora Heidorn, Nonhuman Nonsense, Riposte
alimentaire, TaV Montpellier, Hervé Vincent

Et pour ce n°: Michel Bernard, Patrice Bouveret, Mathilde
Detcheverry, Juliette Piketty-Moine, Zoé Ruzic, Pierre-Marie
Terral, Veronica Velasquez

Recension de livres: Michel Bernard, Damien Bouveret,
Catherine Chavichvily, Monique Douillet, Guillaume
Gamblin, Lola Keraron, Pascal Martin, Francis Vergier

Internet: Damien Bouveret, Victor Poichot

Archives: Mimmo Pucciarelli

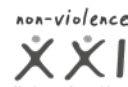
Les textes sont sous la responsabilité de leurs aut-rices. Les
brèves sont des résumés des informations que l'on nous
communiquent. Textes: sauf mention contraire, la revue
autorise, sous réserve de citer la source, la copie illimitée à
usage privé des textes. Les utilisations à usage pédagogique
sont également autorisées. Tout usage commercial est soumis
à notre autorisation. Illustrations: les photos et dessins
restent la propriété de leurs aut-rices.



Partenaires



Coordination Permanente
des
MEDIAS LIBRES



Dossier

Vers une sécurité sociale alimentaire ?

05 S'inspirer de la Sécu en évitant ses écueils

06 L'alimentation, un droit et non une faveur

10 Cadenet: "La démocratie, c'est tellement addictif !"

12 Montpellier: expérimenter une caisse alimentaire

15 Aux origines de la Sécu: des caisses autogérées par les travailleuses

18: Pour aller plus loin dans la SSA...

Chroniques

22 Écoféminisme:

Hacker la gynécologie

26 Désarmons!:

L'arrêt
des ventes
d'armes,
un "levier"
contre la guerre



29 Les victoires de l'écologie:

Déroute des autoroutes
dans le marais poitevin

30 La nano-chronique:

Des nanos brûlés en Arctique...
et ailleurs

Articles

35 Non-violence

La résistance civile
pour saper les bases
d'un régime autoritaire

38 Bande-dessinée

Larzac, histoire
d'une résistance paysanne



Brèves

19 Quoi de neuf ?

20 Société

21 Mondes vivants

22 Féminismes

23 Climat

24 Transports

24 Technocritique

25 Alternatives

26 Paix & Non-violence

27 Libertés

28 Énergies

28 Nucléaire

29 Luites locales

30 Santé

31 Agenda

31 Annonces

32 Livres



40 Alternatives

Sikle, des vélos-cargos
pour collecter les déchets

43 Nord-Sud
BNP-Paribas,
la banque
de l'agro-
industrie

48 Photo
Eaux hantées





Et si on ajoutait une branche alimentation à la Sécu ?

Et si on recevait chaque mois 150 euros pour s'alimenter avec de bons produits ? C'est ce que propose le projet de *Sécurité sociale de l'alimentation* (SSA), en imaginant ajouter une nouvelle branche (1) à la Sécurité sociale : l'alimentation. Quoi de plus logique, quand on pense que l'alimentation est à la base de la santé ?

Depuis 2019, un collectif d'organisations a construit un projet visant à la fois à lutter contre la précarité alimentaire et à soutenir l'agriculture paysanne. Concrètement, chaque personne résidant en France recevrait un budget mensuel, à dépenser dans des lieux de vente ou auprès de product·rices respectant des critères définis démocratiquement par des caisses locales d'alimentation. Ces caisses seraient financées par des cotisations sociales.

Si l'idée peut sembler séduisante, sa mise en œuvre concrète soulève de nombreuses questions.

Comment assurer une gestion démocratique des caisses ? Comment permettre un financement pérenne des caisses, tout en gardant leur autonomie ? Comment éviter les écueils de la Sécu et le risque de réappropriation par l'État ? Comment dépasser les échelles microlocales des expérimentations ? Comment construire un rapport de force susceptible de faire advenir ce projet ? Comment éviter que la charge de travail supplémentaire pour les courses et la cuisine soit portée majoritairement par des femmes (2) ? Un projet qui reste, dans tous les cas, largement porteur d'espoir.

Lola Keraron

1. La Sécurité sociale comprend six branches : famille, maladie, accidents du travail ou maladies professionnelles, retraite, recouvrement et autonomie.

2. D'après l'Insee, la répartition des tâches dédiées aux courses et à la cuisine a très peu évolué en 25 ans : la part de ces tâches réalisées par des femmes est passée de 76 % à 70 % entre 1985 et 2010...

S'inspirer de la Sécurité sociale en évitant ses écueils

Qu'est-ce que le projet de Sécurité sociale de l'alimentation ? D'où vient-il ? Comment fonctionnerait-il concrètement ? Présentation de cette "utopie réelle", que de plus en plus de collectifs expérimentent dans de nombreuses régions de France.



Depuis début 2024, Riposte alimentaire mène une campagne d'actions de désobéissance civile pour exiger la mise en place d'une Sécurité sociale de l'alimentation. Contact : contact@ripostealimentaire.fr, ripostealimentaire.fr.

Le collectif *Pour une Sécurité sociale de l'alimentation (SSA)* est né en 2019, à l'initiative de l'association *Ingénieurs sans frontières AgriSTA*. Inspiré de la Sécurité sociale de 1946 (1), le projet repose sur trois piliers : l'universalité, le conventionnement démocratique et les cotisations sociales. L'idée est de distribuer un budget alimentaire de 150 euros par mois (2) à chacun·e, quelles que soient ses origines ou la légalité de sa présence sur le territoire. Ce montant pourrait augmenter de manière à suivre l'inflation. Cet argent serait dépensé dans des lieux de vente ou auprès de productrices "conventionnées" selon certains critères. Le plus souvent, ces critères favorisent l'achat de nourriture bio ou en tout cas de qualité et plutôt locale.

Des caisses locales d'alimentation, constituées d'habitant·es tiré·es au sort, seraient chargées de définir ces critères démocratiquement.

Un financement par des cotisations sociales

Comme la Sécurité sociale à son origine, ce budget serait financé par des cotisations sociales, c'est-à-dire des parts de revenus socialisés, et non par des impôts (3). Cela permettrait d'éviter la mainmise de l'État et de sortir d'une logique de charité. Le collectif *Pour une Sécurité sociale de l'alimentation* estime qu'il faudrait environ 120 milliards d'euros par an pour financer un tel dispositif. Plusieurs systèmes de cotisations sont encore en débat. L'association *AgriSta* a estimé

qu'une cotisation à un taux de 10 %, prélevée sur les salaires, les revenus des travailleur·ses indépendant·es, les retraites et les allocations chômage, permettrait de financer le projet. D'autres imaginent une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Si la Sécurité sociale était au départ un projet révolutionnaire, elle comportait tout de même des écueils que le collectif ne veut pas reproduire. D'abord, elle n'était pas ouverte aux personnes étrangères. Des dispositifs ont été ajoutés ensuite, comme l'*Aide médicale d'État (AME)*, mais ils sont stigmatisants, exigent des démarches complexes et sont régulièrement attaqués. Par ailleurs, l'absence de conventionnement sur les médicaments a permis à l'industrie pharmaceutique de faire fortune sur nos cotisations sociales. Elle a pu imposer le bannissement de l'herboristerie, entraînant la quasi disparition des savoirs populaires associés.

Jusqu'à présent, le projet de Sécurité sociale de l'alimentation n'est encore mis en place nulle part en France, puisqu'il nécessite la mise en place de cotisations obligatoires. Cependant, de nombreuses initiatives locales fleurissent un peu partout en France. Certaines font des premiers pas en organisant des marchés à prix différencié ou des épiceries ambulantes et solidaires. D'autres tentent d'expérimenter le conventionnement démocratique à travers une caisse ou une mutuelle de l'alimentation. ♦

► Contacts :

- ♦ **Collectif Pour une Sécurité sociale de l'alimentation**,
contact@securite-sociale-alimentation.org,
<https://securite-sociale-alimentation.org>.
Voir la carte de France des initiatives et groupes locaux sur ce site.
- ♦ **ISF - AgriSTA**, 146 rue de Crimée, 75019 Paris, tél. : 01 53 35 05 40.

1. Voir notre article p. 15.

2. Ce montant a été choisi car on ne peut pas avoir en France une alimentation équilibrée en dessous d'un budget de 120 euros par mois et par personne, d'après les travaux de la chercheuse Nicole Darmon publiés en 2020.

3. Les cotisations sociales sont prélevées des revenus et redistribuées à chaque personne, au moment où elle en a besoin, pour préserver ses revenus en cas d'arrêt maladie, de congés maternité, de chômage ou de départ à la retraite, etc. On les distingue des impôts, qui servent au fonctionnement global des administrations de l'État.

➤ Entretien réalisé par : **Lola Keraron**

➤ Illustrations : **Samantha Masse**

L'alimentation, un droit et non une faveur

Des millions de personnes ont faim en France. Cette situation ne fait que s'aggraver. **Bénédicte Bonzi**, sociologue, met en lumière la violence de l'aide alimentaire et nous appelle à exiger une application réelle du droit à l'alimentation.

Bénédicte Bonzi a enquêté pendant plusieurs mois sur les distributions alimentaires réalisées par les *Restos du cœur*, en Seine-Saint-Denis. Elle décrit les violences alimentaires qu'elle a observées dans un livre poignant, *"La France qui a faim : le don à l'épreuve de l'aide alimentaire"*, publié en 2023. Face à ce constat, elle voit une seule issue : sortir l'alimentation d'une logique de marché.

Vous commencez votre livre par l'histoire de Paulo. Qu'est-ce qui vous a marqué dans cette rencontre ?

Bénédicte Bonzi : Paulo est une rencontre de la rue. C'est l'un de ces

nombreux hommes qui m'ont bouleversée par leur grande vulnérabilité pendant mes recherches sur le terrain. Quand on est bénévole dans le cadre de l'aide alimentaire, on est en contact avec des personnes qui font partie de la *"grande exclusion"*. On est en ligne de front, on traverse une frontière, ce n'est plus la même réalité, c'est véritablement une situation de misère. C'était important pour moi dans ce livre de visibiliser la situation de ces personnes et les galères qu'elles rencontrent.

On se rend compte que plus on est en situation de vulnérabilité, plus le parcours de vie est difficile. C'est contre-intuitif. On se dit que tout devrait être facilité pour une personne qui est en difficulté, en compensation

de ses différents handicaps. Au contraire, il est plus difficile d'obtenir à manger, et quasiment impossible d'avoir une nourriture saine et équilibrée. Cela est la conséquence d'une politique sanitaire et sociale libérale. Paulo, à lui tout seul, vient faire éclater ça à notre visage en posant la question de sa survie. On est dans un État qui applique une logique de *"laisser mourir"*. Les dispositifs d'aide alimentaire ne vont pas tuer, mais on est souvent proche de la mort sociale et administrative, avec l'impossibilité d'avoir les bons papiers. Réaccéder à un droit tel que le droit à l'alimentation peut permettre aux personnes de ré-exister et de ressentir un sentiment de dignité.



Des besoins qui excèdent les capacités de l'aide alimentaire

En France, une personne sur dix doit avoir recours à des dispositifs d'aide alimentaire. Qui est concerné par ces dispositifs ?

Potentiellement, toutes les personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté sont concernées par l'aide alimentaire. Les structures de l'aide alimentaire sont loin de pouvoir offrir à manger à l'ensemble d'entre elles. Il faut prendre conscience qu'il y a énormément de non-recours. Il y a peut-être autant de personnes qui ne recourent pas à l'aide à l'alimentaire que de personnes qui y vont. Quand on voit des personnes qui se contentent d'un seul repas par jour, on comprend bien le mauvais état de santé général que ça peut déclencher mois après mois, années après années.

Comment se fait-il qu'avec tout l'argent investi pour lutter contre la pauvreté, il n'y ait aucun résultat et qu'au contraire, les files d'attente s'allongent ? Ces sommes-là ne servent pas à répondre au problème, elles sont des pansements. Chaque année, les structures d'aide alimentaire envoient des rapports hyper détaillés aux instances étatiques qui les financent (1), en expliquant de quoi elles ont besoin. Et à chaque fois, l'État refuse de leur donner ce qu'elles demandent. Ce n'est pas pris en compte dans la politique nationale. Il faut montrer ce qu'il se passe pour

" Être bénévole dans l'aide alimentaire, c'est être en ligne de front. On traverse une frontière, c'est véritablement une situation de misère."

Bénédicte Bonzi

exiger la mise en place du droit à l'alimentation de manière effective.

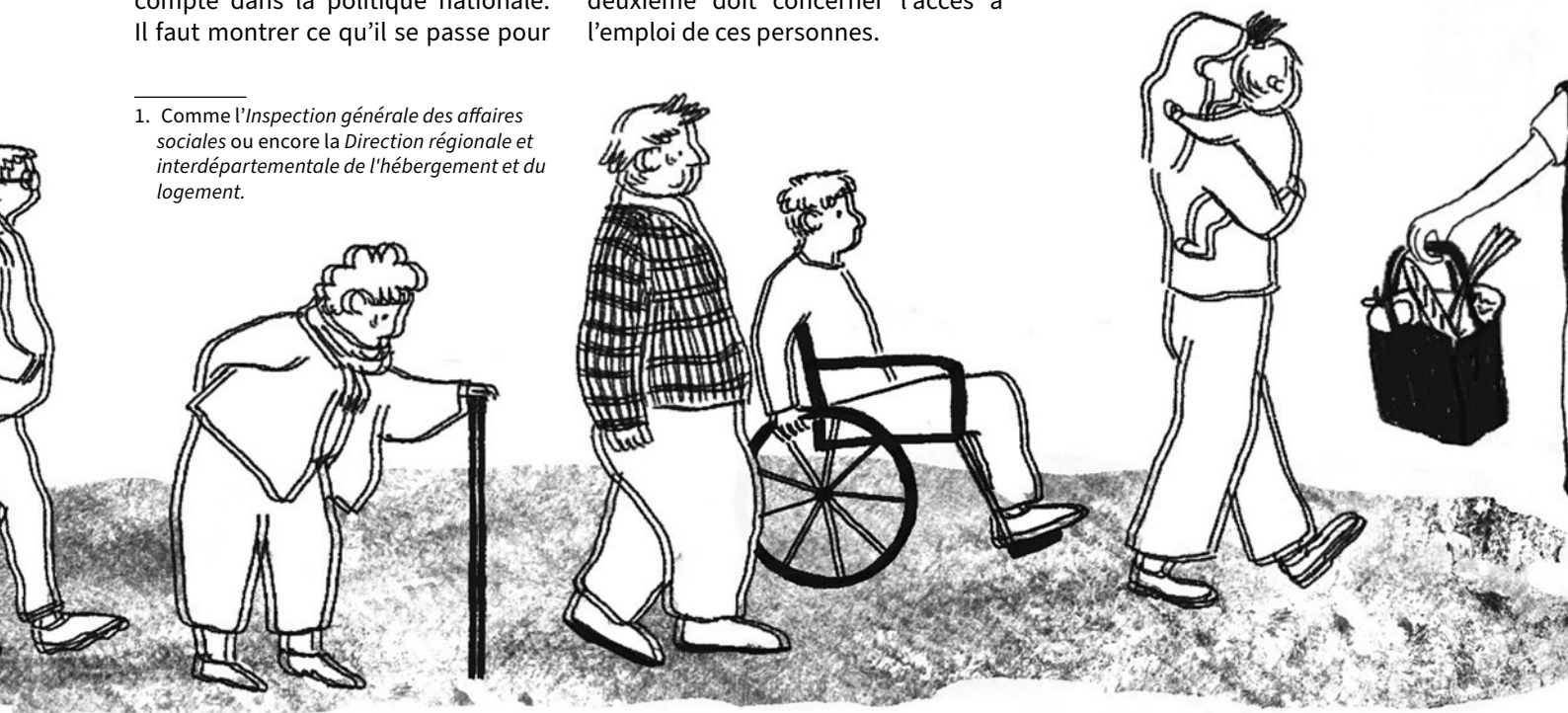
Les Restos du cœur ont été fondés par Coluche en 1985. Comment le projet initial a-t-il évolué ?

L'idée de Coluche, au départ, est de donner un coup de pouce à des personnes qui sont en difficulté pour qu'elles n'aient pas à choisir entre se nourrir et payer le chauffage. Initialement, c'est un projet de partage : *"Ce n'est pas normal qu'au pays de la bouffe, il n'y en ait pas assez."* Il ne faut pas qu'on se rende compte qu'une personne est allée aux Restos du cœur, pour que ça ne soit pas stigmatisant. Les personnes repartent avec des sacs comme si elles étaient allées faire leurs courses. Et pour lui, cette aide alimentaire ne doit pas durer. C'est un premier levier et le deuxième doit concerner l'accès à l'emploi de ces personnes.

Les crises sont désormais un état permanent. Les personnes ont de plus en plus de mal à s'en sortir, y compris des personnes qui travaillent, des étudiant-es, des personnes âgées, etc. Ce sont des choses que Coluche n'avait pas pu imaginer. Les structures d'aide alimentaire ont dû énormément évoluer. Elles ont dû se structurer comme des entreprises pour répondre à l'ensemble de la demande exponentielle. Ce qui est incroyable, c'est que ça fonctionne ! Les bénévoles arrivent à transmettre bien plus que de la nourriture.

Après, ça pose la question de leur détournement pour d'autres fins que celles initiales, de lutte contre la pauvreté. Aujourd'hui, on remercie l'aide alimentaire de prendre en charge le gaspillage alimentaire. Ce n'est pas ça, l'objet de ces structures.

1. Comme l'Inspection générale des affaires sociales ou encore la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement.



"Réaccéder à un droit tel que le droit à l'alimentation peut permettre aux personnes de réexister et de ressentir un sentiment de dignité."

Bénédicte Bonzi



"Trier les pauvres parmi les pauvres"

Les structures d'aide alimentaire exercent désormais un grand contrôle sur les personnes qui y ont recours. Quelle forme prend ce contrôle ?

C'est une grosse différence avec les débuts de l'aide alimentaire, qui était à l'origine une aide inconditionnelle. Les personnes se présentaient et on leur donnait quelque chose parce qu'elles étaient là. Cette aide est devenue conditionnelle car il n'y a plus assez de nourriture et trop de personnes. Donc, les acteurs de l'aide alimentaire ont dû rationaliser les choses et encadrer tout ça. La plupart demandent aux personnes des justificatifs pour vérifier l'insuffisance de leurs ressources. Finalement, ça conduit à trier les pauvres parmi les pauvres.

Ça nous amène à cette aberration de l'appel à l'aide des *Restos du cœur*, en septembre 2023. [Ndlr : Incapables de répondre à l'afflux de demandeurs, l'association a demandé aux forces économiques et politiques un soutien en urgence.] Des bénévoles sont obligés de refuser des personnes qui viennent demander à manger avec tout leur sentiment de honte et toute leur détresse (2). On en est là. Finalement, c'est le bénévole qui doit dire à la place de l'État : "Non, on ne va pas pouvoir t'aider, tu vas devoir te

2. Les *Restos du cœur* ont annoncé en septembre 2023 qu'ils allaient devoir réduire le nombre de personnes accueillies et refuser 150 000 personnes.

débrouiller autrement." C'est un signe du gros échec du système alimentaire. Ce désespoir des bénévoles n'est pas entendu. On va nous demander de les applaudir mais moi, ce que je retiens, c'est que face à leurs demandes, on ne leur donne rien.

Financer le gaspillage de l'agro-industrie

Les grandes surfaces bénéficient d'une défiscalisation pour donner leurs déchets aux structures d'aide alimentaire. Quels effets est-ce que cela produit ?

Cette politique de "ramasse" en supermarché s'est structurée avec la loi Garot de 2016, visant à lutter contre le gaspillage alimentaire. Les supermarchés touchent maintenant une contrepartie en échange de ces fameux "dons" aux associations d'aide alimentaire. C'est pour ça que je parle davantage de marché que de dons. Avant, les supermarchés devaient payer une taxe pour détruire les produits alimentaires qu'ils jetaient. Maintenant, on leur dit : "Il ne faut pas jeter, ce n'est pas bien. Si tu le donnes correctement, tu n'auras plus de taxe et on te donnera de l'argent en échange." Pour le supermarché, c'est doublement gagnant : il n'a plus à gérer ces déchets, il les donne directement et reçoit sa défiscalisation.

Or, parmi ces denrées récupérées et défiscalisées, il faut quand même en jeter (3). C'est parfois aux structures de l'aide alimentaire de payer la taxe de destruction alimentaire, quand on leur a donné des produits qu'ils ne peuvent pas redonner. Les règles ne sont pas forcément bien appliquées, il y a peu de contrôle des supermarchés. Par contre, il y a beaucoup de contrôle des structures de l'aide alimentaire, pour s'assurer qu'elles transportent et stockent correctement. Elles, elles ont reçu très peu de moyens supplémentaires pour faire ce boulot-là. En tous les cas, si je donne la possibilité à quelqu'un d'avoir de l'argent en échange de son déchet, il ne va pas diminuer sa production.

3. D'après une enquête récente de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), 16 % des denrées récupérées sont jetées.

"Dans l'urgence, on est prêt à tout accepter"

Vous parlez de violences alimentaires. Quelles sont les conséquences physiques, psychiques et sociales de cette aide alimentaire ?

Les violences alimentaires sont situées dans un État où l'alimentation circule en abondance. Ces violences sont structurelles. Elles sont le résultat d'un choix politique et économique : on aurait les moyens de faire autrement et on ne fait rien. On fait comme si l'urgence pouvait durer sans cesse sans que cela ait d'incidences. Or, ça impacte des personnes de manière irréversible. Les impacts physiques sont l'obésité, l'hypertension artérielle, les différentes anémies dues à une mauvaise alimentation (4). On assiste à une augmentation exponentielle du nombre de personnes touchées par ces maladies.

L'impact psychologique est lié à ce caractère répétitif du contrôle, du sentiment de honte, du stress. La menace c'est que "s'il n'y a pas assez de bénévoles, moi je ne mange pas". Ces personnes ressentent un fort niveau de tension. On parle d'"inversion de la faute" quand on est jugé responsable de sa pauvreté alors qu'on en est la victime. Ou encore devoir chercher à manger en échange de cours de cuisine (5), comme si les personnes ne savaient pas se nourrir, alors qu'elles n'ont juste pas les moyens, le matériel pour se nourrir ou l'énergie pour faire fonctionner un four. Tout ça est souvent ignoré. Suite à cette accumulation de petites choses, les personnes vont manquer de confiance pour demander ce à quoi elles auraient droit. On a tellement peur de perdre le peu qu'on a que l'on demande plus rien. On plonge ces personnes dans cette situation d'urgence. Elles en oublient même leurs droits, notamment le droit à l'alimentation.

4. On estime que 95 % des aliments distribués dans le cadre de l'aide alimentaire proviennent de l'agro-industrie (achats et dons), d'après un article publié en 2018 par le Réseau européen de lutte contre la pauvreté.
5. Des Centres communaux d'action sociale et certaines épiceries sociales ont pu exiger des ateliers cuisines en échange de l'aide alimentaire. Cette mesure peut-être intéressante ou très infantilisante, selon comment elle est mise en place.

D'accord, le droit à l'alimentation n'est pas opposable aujourd'hui en France : il n'est pas inscrit dans la loi avec une sanction. Mais l'État a ratifié des traités internationaux, la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* de 1948 et le *Pacte international* de 1966, dans lequel il s'engage à la mettre en application. Il se contente d'être un élève moyen parce qu'il n'y a pas de sanctions économiques. Il préfère répondre aux accords de libres échanges et aux règles de l'*Organisation mondiale du commerce* plutôt qu'aux droits de l'Homme.

Changer les règles du jeu

Comment changer le système ?

La première chose est de sortir du récit des dominants. Les structures de l'aide alimentaire ne sont pas chargées de cogérer la pauvreté. Elles sont en lutte contre la pauvreté et, à ce titre, elles sont en résistance face à ce système pour permettre à des personnes de ne pas tomber. Ensuite, on ne doit pas se contenter de ce que l'on fait ; ce serait infini de se contenter de petites améliorations de l'aide alimentaire. Après le Covid, on a fait un plan pour l'accès digne à toutes et tous dans l'alimentation. Malgré ce fonds qui a été alloué pour améliorer la qualité de la nourriture, les structures ne peuvent pas nourrir toutes les personnes qui se présentent.

Le projet de *Sécurité sociale de l'alimentation* émerge de différents noyaux de résistance par rapport à la folie du système alimentaire. Ce que doit déclencher ce projet, c'est d'aller vers un projet de paix juste, pas la paix des dominants. On doit changer les règles du jeu, et on doit sortir l'alimentation du marché. Sinon, cela ne peut pas fonctionner. ♦

➔ Pour aller plus loin :

- ♦ Bénédicte Bonzi, *La France qui a faim, le don à l'épreuve des violences alimentaires*, Le Seuil, 2023, 448 p.
- ♦ Dominique Paturel, *Manger, plaidoyer pour une Sécurité sociale de l'alimentation*, Arcane 17, 2020, 127 p.



► Texte : **Lola Keraron**



Cadenet : "La démocratie, c'est tellement addictif !"

Depuis avril 2024, la Caisse de Cadenet, dans le Vaucluse, rembourse 150 euros de dépenses alimentaires par mois à 33 habitant·es de la commune. Comment prendre des décisions de manière réellement démocratique et se mettre d'accord entre des personnes d'avis divergents ? Reportage.



Hervé Vincent

Cadenet est une commune de 5 000 habitant·es dans le Vaucluse, à 30 kilomètres d'Aix-en-Provence. Cent cinquante personnes sont réunies début juillet sur la place du village pour le banquet de la *Caisse locale de l'alimentation*. Après les prises de parole, place au banquet, qui est somptueux ! Infusion menthe et

verveine, blinis de tapenade, tzatziki, houmous, fromage de chèvre fermier, boulettes de kefta, sorbet paysan aux cerises, etc. : les bénévoles se sont surpassés·es.

Le projet de *Caisse locale de l'alimentation* naît en 2021. L'association *Au maquis* réunit des professionnel·les liées aux questions d'agriculture ou

de précarité alimentaire et forme un comité de pilotage. Après plusieurs mois de réunions, celui-ci fonde, début 2022, le *Collectif local d'alimentation de Cadenet (Clac)*. Composé d'une trentaine d'habitant·es représentati-ves de la commune, il a pour mission de décider de la forme que prendra l'expérimentation. "Pour la

première fois de ma vie, j'ai eu la sensation d'être souveraine d'un projet politique", témoigne Victoria, membre du Clac.

Quel serait un avenir alimentaire désirable ?

Les membres du Clac commencent par une phase d'apprentissage collectif sur les questions liées aux systèmes alimentaires, à la Sécurité sociale et à la démocratie participative. Une séance a lieu toutes les trois semaines, avec des interventions de syndicalistes, chercheuses ou militantes, et des débats. L'accent est mis sur la controverse pour complexifier les questions et ne pas imposer un modèle de pensée. Après ces six mois de formation, le collectif se met d'accord sur ce que serait un avenir alimentaire désirable pour Cadenet et ses alentours en 2052. Dans la fresque qui le représente, on peut voir des champs, vergers et greniers communaux, des cantines populaires dans chaque commune, un atelier de lactofermentation, un centre de recherches paysannes ou encore un ancien Super U transformé en musée de l'agro-industrie (1).

Une fois cet horizon dessiné, il est temps de le mettre en pratique ! "Nous avons tergiversé, imaginé des solutions, et fini par nous orienter vers la création de cette caisse commune", relate le Clac. Le collectif dispose d'un budget de 60 000 euros, provenant de la Fondation de France, pour mettre en place cette expérimentation. Il décide de conventionner trois lieux pour commencer : le magasin de producteurs, l'Amap et l'épicerie du village. Il définit cinq critères de qualité : la taille de l'unité de production, de transformation ou de distribution, son indépendance vis-à-vis de l'agro-industrie, ses impacts environnementaux et sociaux, et ses conditions de travail. Plus les produits répondent aux critères de qualité, plus ils sont remboursés : à 30 %, à 70 % et 100 %. On peut imaginer le travail qu'ont réalisé les habitant·es pour déterminer les niveaux de conventionnement de

Bientôt une mutuelle de l'alimentation en Alsace ?

S'inspirant des mutuelles de santé, une association met en place un projet de mutuelle de l'alimentation locale en Alsace ! Visant les mêmes objectifs que les caisses alimentaires locales, elle diffère par son modèle économique : en plus des cotisations et des financements publics, les employeurs participeraient au financement. L'association prévoit de commencer l'expérimentation dans trois territoires pilotes au début de 2025 (Strasbourg, Mulhouse et le pays de Sundgau). Il faut savoir qu'en Alsace, il existe un régime local de Sécurité sociale indépendant du régime général. Ce territoire deviendra-t-il le premier à mettre en place effectivement la Sécurité sociale de l'alimentation ?

◆ **Contact :** Pour une Sécurité sociale alimentaire en Alsace, 07 57 18 37 20, <https://mutuelle-alimentation-alsace.fr>, coordination@mutuelle-alimentation-alsace.fr.

chacun des 8 000 produits référencés dans les trois lieux de vente !

"La construction du savoir en commun fait la démocratie"

"Des personnes qui ne se connaissaient pas ont réussi à se mettre d'accord pour construire un projet commun d'avenir alimentaire désirable à l'échelle de Cadenet, et le mettre en acte concrètement", s'enthousiasme Éric, salarié de l'association Au maquis. Comment réussir à trouver un consensus dans un groupe si hétérogène ? "L'apprentissage est essentiel, estime-t-il. C'est la construction du savoir en commun qui fait la démocratie en permettant des débats sains et constructifs. Il n'y a plus de domination des savoirs entre les personnes car il y a un savoir en commun."

Un autre point essentiel pour prendre des décisions démocratiquement est de bien respecter trois phases distinctes dans le temps : d'abord l'apprentissage, puis le débat et ensuite la prise de décision. "On ne prend surtout pas de décision à la deuxième phase, c'est le moment où on est chauds, souligne Éric. À chaque fois qu'il y a eu des tensions, elles sont redescendues à la troisième phase." Ici aussi, les décisions sont prises au maximum au consensus. "À la fin, tout le monde est d'accord, alors qu'on est quarante !, témoigne Véronique, membre du Clac. Même avec mon fils je n'y arrive pas. Je n'avais jamais vécu ça."

"Au magasin de producteurs, c'était trop cher"

En octobre 2023, les membres du Clac décident de laisser leur place à de

nouvelles personnes pour expérimenter la SSA. Ils recrutent 33 personnes, la plupart tirées au sort (cinq places étant réservées à des personnes en situation de précarité alimentaire, pour assurer une mixité sociale).

Six mois plus tard, en avril 2024, la Caisse locale de l'alimentation est véritablement lancée ! Elle rembourse un budget de 150 euros par mois à 33 expérimentatrices. Ici, pas de monnaie numérique : de bons vieux tickets de caisse papier, et des permanences pour que chacun·e calcule le montant remboursé. "J'achetais déjà local mais pas au magasin de producteurs, c'était trop cher. Aujourd'hui, je peux", témoigne Véronique.

S'il était animé au départ par des salarié·es, le Clac est désormais entièrement autogéré et s'est structuré en groupes de travail. Apprenant la fermeture de l'épicerie du village, le collectif réfléchit à la racheter collectivement et avec d'autres habitant·es du village (2). "Ils sont en train d'investir collectivement pour construire leur propre système alimentaire, c'est incroyable, se réjouit Éric. La démocratie, c'est tellement addictif; dès que tu as touché au fait que tu pouvais faire des choses avec d'autres, tu ne peux plus t'en passer !" ◆

2. Voir le dossier "On ouvre une épicerie collective", *Silence*, n° 520, avril 2023.

➔ Contact :

◆ **Le CLAC**, 580 chemin de Francane, 84160 Cadenet, <https://leclacdecadenet.ouvaton.org>, clac@ouvaton.org.

1. On y trouve aussi une voie de chemin de fer qui permet d'échanger avec d'autres régions (céréales par exemple) ou avec l'international (café, sucre, etc.), qui montre la volonté du Clac de ne pas créer un système autarcique. Voir la fresque p. 4.

➤ Texte : **Lola Keraron**

➤ Photographies : **TaV Montpellier**



Montpellier : expérimenter une caisse alimentaire

Comment lutter contre la précarité alimentaire, assurer un revenu juste aux paysan·nes, tout en expérimentant la démocratie directe ? Depuis février 2023, une Caisse locale d'alimentation s'est lancée à Montpellier, gérée par un comité citoyen. Reportage.

À l'étage du local du *Secours catholique* de Montpellier, une trentaine de personnes de tous âges forment un grand cercle. Comme tous les mois, un comité citoyen se réunit pour gérer la *Caisse alimentaire commune*, une initiative fortement inspirée du projet de *Sécurité sociale de l'alimentation*.

"La caisse a deux principaux objectifs : réduire les inégalités sociales et soutenir les modèles agricoles écologiques. Le pont entre les deux, c'est la démocratie", explique Elsa, membre du comité citoyen.

La caisse distribue à 400 foyers de la métropole un budget de 100 euros

par mois, convertis en *Monnaie alimentaire (MonA)*, une monnaie locale et numérique dédiée au projet (1). Celle-ci peut être dépensée dans un ensemble de lieux de vente ou chez certains producteurs, respectant des critères écologiques et sociaux définis par le comité citoyen. Parmi ces 400 personnes, 59 font partie du comité, qui gère la caisse démocratiquement. La caisse est financée à moitié par des fonds privés ou publics (2) et à moitié par des cotisations. Chaque foyer cotise librement chaque mois, entre 1 et 150 euros (ou plus). Une grille d'autodétermination permet à chacun·e d'évaluer le montant recommandé en fonction de ses revenus, de son budget disponible et de son budget alimentaire.

"Je galérais pour donner des bonnes choses à mes enfants"

Membre du comité citoyen, Elsa fait partie des soignant·es à qui on a interdit d'exercer pendant le



1. *Silence* a publié un débat sur les monnaies locales numériques. Voir nos articles : "La numérisation des monnaies locales, vers une perte de sens ?", n° 511, juin 2022 et "Les monnaies locales numériques, un levier intéressant", n° 515, novembre 2022.
2. La Caisse a obtenu des financements publics de la ville de Montpellier, de la métropole, de la région Occitanie, de la Banque des territoires, ainsi que des financements privés de la Fondation de France et de la Fondation Carasso.

Covid (3). Sans salaire et avec deux enfants à charge, elle se retrouve obligée de recourir à l'aide alimentaire. *"J'ai touché la réalité des gens que j'accompagnais jusqu'à présent dans mon travail, témoigne l'éducatrice spécialisée. Faire la queue pendant des heures, devoir montrer des papiers justificatifs, etc. : cette humiliation-là, je me la prenais en pleine tête. En plus d'être touchée de manière globale et politique, j'étais touchée dans mes tripes parce que je galérais à donner des bonnes choses à mes enfants."*

"Ces 100 MonA mensuels n'étaient pas un énorme coup de pouce financier. Mais quand tu fais la queue à la distribution alimentaire et que tu vois des gens se taper dessus pour un bout de jambon sous cellophane, acheter de la bonne viande au boucher, ça fait du bien, se souvient Elsa. Et surtout, mon boucher ne savait pas que j'étais précaire. Je n'avais plus la sensation d'être étiquetée." Arriver à se défaire de ces étiquettes, après des années de stigmatisation, peut prendre du temps. "Encore aujourd'hui, au bout d'un an et demi, il y a des personnes qui demandent : "Est-ce que tu peux venir avec moi à la Biocoop ? Ce n'est pas mon monde"".

"Ce qui me plaît, c'est que ça se fait sans contrôle"

"Ce qui me plaît, c'est que ça se fait sans contrôle", ajoute Mickaële, retraitée de 76 ans membre du comité citoyen. Habitée à une vie confortable, elle se retrouve avec 700 euros par mois quand son mari, atteint d'Alzheimer, doit partir en Ehpad. Elle découvre elle aussi à son tour la violence de l'aide alimentaire et l'incapacité de choisir son alimentation. Contrairement à ces dispositifs, "on ne veut pas savoir ce que les gens gagnent, on fait ça en confiance, explique-t-elle. Cette confiance, il faut qu'elle reste totale."

"Avec la MonA, j'ai pu découvrir des endroits que je ne connaissais pas", témoigne Malika, également membre du comité citoyen et habitante d'un quartier prioritaire de Montpellier. Elle a grandi en milieu rural et sa mère l'a habituée à manger de bons produits. "Ce qui m'a le plus touchée, c'est la situation des agriculteurs, qui



sont vraiment en galère. On le fait aussi pour être solidaires avec eux", explique-t-elle.

"Mon maraîcher, ça lui a fait très mal de devoir acheter un smartphone pour recevoir des MonA. Mais il ne regrette pas du tout d'avoir rejoint le projet, affirme Elsa. Il n'avait pas bien mesuré la souffrance que ça lui procurait de ne pouvoir vendre des légumes qu'à des gens qui gagnent trois fois plus que lui. Aujourd'hui, le public qui vient sur son stand n'est plus le même."

Expérimenter la démocratie directe

Tout a commencé en juillet 2021. Un collectif de 25 organisations liées aux questions agricoles, alimentaires et sociales, dénommé *Territoires à vivreS Montpellier*, a commencé à se réunir dans la volonté de faire appliquer le droit à l'alimentation. Au bout de sept mois de travail, en février 2022, il décide de mettre en place une caisse alimentaire à l'échelle de Montpellier. Il organise une série d'événements et propose aux habitant-es de constituer un comité citoyen, qui décidera du montant des cotisations et du système de conventionnement.

Le comité est composé initialement de 47 volontaires dont la moitié sont en situation de précarité (4). Il se réunit pour la première fois en octobre 2022. *"Dès le premier comité, j'ai eu des émotions politiques que je n'avais jamais ressenties, même si je suis engagée dans plein d'associations, se souvient Elsa. Dans ce comité se côtoient des personnes d'horizons très différents. C'était très intéressant de créer une pensée commune avec des personnes aisées, qui ne sont pas touchées par les mêmes questions que moi."*

Accompagné par deux salarié-es des associations *Civam* et *Vrac* (5), le comité citoyen se forme sur les questions agricoles, écologiques, de précarité alimentaire, ou encore démocratiques, en écoutant de nombreux intervenant-es. Les salarié-es prennent en main l'animation des réunions et mettent en place de précieux outils d'éducation populaire pour permettre à tout le monde de s'exprimer malgré les différences de

4. Une seconde vague de personnes a rejoint le comité en octobre 2023.

5. Actuellement, six salarié-es des associations *Civam* et *Vrac & Cocinas* travaillent sur la caisse.

3. "Je ne suis pas antivax", tient à souligner Elsa.

genre, de classe et de bagage culturel. La base reste un principe très simple : des allers-retours entre des discussions en petits groupes et le grand groupe. Par ailleurs, si une personne ne se sent pas bien ou n'est pas d'accord avec une décision qui va être prise, un·e médiateur·rice peut recueillir sa parole et la transmettre au comité.

souvent-elle. *On s'est tous dit : "Sur ce coup-là, les élus ne prendront pas les rennes, cette fois-ci, c'est bien le peuple qui va décider."*

Une expérimentation qui grandit

La Caisse est véritablement lancée en février 2023, en commençant à petite échelle avec les membres

de manière à représenter les habitantes de Montpellier. Quarante personnes, en plus grande priorité, ont été proposées par le réseau Territoires à vivreS.

"On a apporté de l'espoir aux gens"

Cette séance de début juillet est la dernière avant la deuxième phase de l'expérimentation. À partir de la rentrée 2024, la caisse rejoint le projet nommé *TerrAsol*, ce qui lui permet d'avoir un plus gros budget donc de s'agrandir de nouveau : elle envisage de s'élargir à 600 foyers en 2025. La mise en œuvre concrète de la démocratie pose de nombreuses questions : alors que le mandat de la majorité des membres du comité citoyen est supposé prendre fin en novembre (au bout de deux ans), comment renouveler le comité sans mettre la Caisse en péril ? Comment combler le fossé entre les membres du comité citoyen et les autres expérimentatrices, qui n'ont pas accès aux discussions et ne participent pas aux décisions ? Comment devenir plus autonome vis-à-vis des salarié·es, notamment dans l'animation des séances ?

Après cette matinée de réflexion intense, il est temps de s'arrêter pour déguster un délicieux repas partagé. *"Il ne faut pas se faire emporter par cette résignation générale, conclut Malika. Ce qui m'a plu, quand on a fait le lancement de la caisse, c'est qu'on a apporté de l'espoir aux gens."* *"Souvent, on nous dit qu'on est des rêveurs, remarque Elsa. Même si ça n'aboutissait pas, nous les soixante membres du comité citoyen, on a appris à nous sentir légitimes. Et ça, on ne pourra pas nous l'enlever."* ♦

du comité citoyen et quatre lieux de vente, partenaires du projet depuis les débuts (6). En parallèle, le comité citoyen commence à cartographier et visiter des lieux de ventes et à rencontrer des producteurs. Il se met d'accord sur six principaux critères à prendre en compte pour conventionner des points de vente ou des producteurs : le nombre d'intermédiaires, l'origine, la qualité environnementale, les taux de marges, les conditions de travail et la gouvernance.

Au fur et à mesure, l'expérimentation s'élargit. Le comité citoyen conventionne de nouveaux lieux et producteurs, jusqu'à arriver à 55 aujourd'hui. Environ 350 nouvelles personnes ont rejoint l'expérimentation (sans pour autant intégrer le comité citoyen). La majorité a été tirée au sort parmi une liste de volontaires,

6. Les groupements d'achat *Vrac et Cocinas*, le *Marché paysan des Aubes*, le supermarché coopératif *La Cagette* et l'épicerie solidaire *l'Esperluette*.

"On a appris à nous sentir légitimes. Et ça, on ne pourra pas nous l'enlever."

"Cette fois-ci, c'est bien le peuple qui va décider"

Pour prendre des décisions, le comité fonctionne au maximum au consensus ("tout le monde est d'accord") et, sinon, au consentement ("personne n'est pas d'accord"). Jusque-là, le comité n'a pas eu besoin de recourir au vote, la dernière modalité prévue. *"À chaque comité, il y a ce moment de frisson, quand on est tous d'accord. C'est vraiment génial, témoigne Elsa. Quand tu l'éprouves, ça fait quelque chose dans le corps : "OK, on va tous défendre ce projet et on le lâchera pas."*

"On a la sensation de décider de la proposition d'une des clés nécessaires à un monde moins injuste." La jeune femme reste marquée par la première soirée de présentation publique du projet, à laquelle participaient quelques élu·es : *"Quand les quelques élus présents ont commencé à adopter une posture d'élus, j'ai senti une levée de boucliers de tous les citoyens, se*

➡ Contact :

- ♦ Tél. : 06 12 96 45 71, <https://tav-montpellier.xyz>, contact@caisse-alimentaire-commune.fr.
- ♦ **Vrac & Cocinas**, 1 bis rue Marcellin Albert, 34080 Montpellier.

› Entretien réalisé par : **Lola Keraron**

› Dessins : **Claire Robert**,
extraits de la BD "Encore des patates".

Aux origines de la Sécu : des caisses autogérées par les travailleuses

En 1945, le communiste Ambroise Croizat, ministre du Travail, instaure la Sécurité sociale et laisse le pouvoir aux ouvrières sur cette institution. Comment est-on arrivé à mettre en place ce dispositif si ambitieux ? Quelles leçons peut-on tirer de cette histoire pour un projet de SSA ? Entretien avec Nicolas Da Silva, chercheur en histoire et auteur de l'ouvrage *La Bataille de la Sécu*.



Pourquoi vous êtes-vous intéressé à l'histoire de la branche santé de la Sécurité sociale ?

Je me suis posé une question très naïve : comment est-ce qu'on a fait en 1945, dans une société appauvrie par la guerre, pour faire advenir la Sécurité sociale ? Inversement, pourquoi aujourd'hui on n'arriverait pas à l'étendre, alors qu'on n'a jamais été aussi riches ? Les débats autour du système de santé sont souvent présentés de façon technique ou budgétaire : le niveau de dépense publique serait trop élevé et il faudrait le maîtriser. Le recul historique permet de détruire ce présupposé et de libérer les horizons politiques.

Des sociétés de secours mutuel autoorganisées

Votre livre explique que la Sécurité sociale a démarré par des sociétés de secours mutuel, autogérées

par les travailleuses. En quoi consistaient-elles ?

Les premières formes de protection sociale sont des sociétés de secours mutuel. Au début, ce sont des gens qui cotisent un peu, non pas pour se soigner — l'accès à un médecin coûte trop cher — mais pour faire face aux mauvais jours : une continuation du salaire quand on est malade et qu'on ne peut plus travailler. Puis elles commencent à financer l'accès à des médicaments, à des herbes médicinales. Les sociétés financent aussi les funérailles d'un camarade, une caisse de grève, etc.

Ce n'est qu'à partir de la moitié du 19^e siècle qu'on commence à faire quelque chose de plus ambitieux, avec la création de centres de santé mutualistes. L'exemple le plus courant est la pharmacie mutualiste, payée par les mutualistes, pour l'intérêt des mutualistes. Ces nouveaux modes de financement du soin permettent de développer un nouveau mode de

production de soins. On voit comment les sociétés de secours mutuel font bifurquer la production.

"Pour bouleverser l'ordre social, il faut de la friction"

Comment la Sécurité sociale est-elle parvenue à s'imposer au niveau national ?

Il a fallu du temps. C'est très difficile à dire et sûrement très frustrant à entendre. Même si ça ne veut pas dire qu'un autre projet ne peut pas se faire plus rapidement, pour aller jusqu'à la généralisation de la Sécu, il a fallu cent ans. Pourquoi ? Parce qu'il y a des oppositions massives. Le catholicisme social, l'État, les médecins, etc. Beaucoup de médecins s'y opposent : ils ont peur de la salarisation. Les mutualistes aussi luttent contre cette généralisation. Les notables qui dirigent les mutuelles, des personnes

Naissance des mutuelles

Dans un premier temps, la stratégie de l'État est la répression : il interdit l'organisation ouvrière. Puis, l'État se réapproprie l'esprit de ces sociétés de secours mutuel... en leur enlevant tout caractère subversif. En 1852, Napoléon III légalise les mutuelles en créant deux statuts : les mutuelles approuvées et les mutuelles autorisées. Dans les mutuelles approuvées, il y a des membres honoraires, qui financent sans recevoir aucune prestation. Par contre, ils décident et sont présents dans les assemblées. Cela permet de vérifier que les sociétaires ne font rien qui dérange les classes dominantes. Le statut de mutuelle approuvée donne plein d'avantages : un statut juridique, des prêts de locaux, etc. Malgré tout, au début, les travailleurs se tournent largement vers les mutuelles autorisées, dans lesquelles ils peuvent désigner eux-mêmes leur dirigeants, car il y a une forte volonté d'auto-organisation. Cependant, face à la concurrence, des autres mutuelles finissent par devenir majoritaires au fil des années. Dirigées par des élites, elles détournent les mutuelles de tous les projets un peu radicaux qui visent la socialisation de la production, et pas seulement du financement. Le mouvement ouvrier se divise entre le mouvement mutualiste, complètement intégré à l'ordre social, et le mouvement syndicaliste.



extrêmement influentes, veulent garder le pouvoir (1).

Un moteur important de cette histoire est la guerre de 1914 (et non la bienveillance d'un État qui se serait rendu compte de la misère de la population). Les gens reviennent de la guerre dans des conditions terribles, il y a des besoins massifs. Cela crée des possibilités de rébellion très fortes. Pour bouleverser l'ordre social, il faut de la friction. Les conséquences terribles de cette guerre rendent politiquement possible ce qui était impossible autrefois. En 1928 et 1930, deux lois créent les premières assurances sociales avec cotisation obligatoire pour la santé et la retraite. L'originalité de 1945 est le mouvement de la Résistance, qui a délégitimé l'État et ouvert la voie à une Sécurité sociale autoorganisée (2).

À partir de 1945, le régime général de la Sécurité sociale est instauré et géré directement par les ouvriers. Concrètement, comment est-ce que cela fonctionnait de manière démocratique ?

En 1945, on transfère le pouvoir sur la protection sociale publique, des notables (surtout mutualistes) vers les intéressés. Concrètement, des élections sont organisées pour désigner des représentants, aux niveaux national, régional et national, à 75 % des ouvriers et 25 % des patrons. Ceux qui décident, ce sont les ouvriers, qui sont majoritaires. Qu'est-ce que ça change ? Une des premières choses que les caisses font, c'est lutter contre le non-recours. C'est une chose d'avoir un droit, mais c'est autre chose que d'y accéder concrètement. Les gens qui sont dans ces caisses font la propagande de ces droits en étant présents dans les usines. On retourne complètement le

1. À cette époque, les syndicats s'intéressent prioritairement à la hausse des salaires et à l'amélioration des conditions de travail, pas aux protections sociales. Les syndicalistes vont même se battre contre le paternalisme social des mutualistes : "Nous, on cotise à des caisses, mais ce n'est pas nous qui dirigeons."
2. Le programme du Conseil national de la résistance, intitulé *Les Jours heureux*, comportait l'instauration d'un plan complet de Sécurité sociale visant à assurer à toutes les personnes les moyens d'existence.

paternalisme social (3). On ne cherche plus à contrôler mais à dire : "Eh toi, tu as des droits, accèdes-y !". C'est possible car ceux qui dirigent sont les ouvriers.

Par ailleurs, en contrôlant le financement, on peut contrôler la production. Si l'essentiel du financement est affecté par l'État, une partie non négligeable reste à disposition des ouvriers pour subventionner ce qu'ils veulent. En 1945, les médecins libéraux sont toujours contre la Sécu et refusent le conventionnement avec un tarif fixe. Que font alors les caisses ? Elles subventionnent des centres de santé, en faisant notamment des avances de frais. Les libéraux vont se déchaîner contre ces centres.

La fin de l'auto-organisation populaire

Selon vous, la Sécurité sociale s'est retrouvée dans les mains de l'État et au service du capital. Comment le projet a-t-il évolué jusqu'à aujourd'hui ?

Dès le début, en 1949, il y a des campagnes nationales dans *Le Figaro* pour dire que la Sécu coûte trop cher. Cependant, le principal problème pour les élites, c'est le pouvoir populaire sur l'institution. Les premiers types de réforme ne visent pas à réduire les financements mais à se réapproprié celle-ci. En 1967, une ordonnance fait passer la gestion de la caisse à 50 % d'ouvriers, 50 % de patrons. Or, ce n'est pas compliqué pour les patrons de trouver un syndicaliste qui va défendre leurs intérêts et faire pencher les décisions en leur faveur. C'est le recul du pouvoir populaire.

Ce qui achève l'auto-organisation de la Sécurité sociale, c'est le plan Juppé, en 1995, qui va entraîner l'étatisation de la Sécurité sociale. Depuis, le budget de la sécu est voté par l'État, à l'Assemblée nationale. Le plan crée aussi des "contrats d'objectifs et de gestion", dans lesquels l'État donne



des objectifs généraux à la Sécu (4). À partir du moment où les classes populaires sont écartées, la Sécurité sociale oriente la production vers les cliniques privées à but lucratif, les industries pharmaceutiques, etc. (5). Les élites changent l'esprit de la Sécurité sociale. Depuis qu'elle est étatisée, il y a beaucoup moins de contre-pouvoirs.

Quel principal enseignement peut-on tirer de la Sécurité sociale de la santé pour construire une Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) ?

Le gros du morceau est d'avoir des financements stables et indépendants du pouvoir politique. Les militants de la SSA sont très sensibles à la question de la réappropriation. Plusieurs des expérimentateurs m'ont dit : "On a des subventions publiques et on a peur que les personnes qui nous subventionnent puissent trahir le projet." C'est très bien qu'ils soient craintifs et d'avoir en tête le risque du retrait de toute dimension subversive du projet par des financeurs, car il est réel. Mais il ne faut pas oublier que

toute l'ingéniosité des militants, c'est de retourner les intentions des dominants contre eux. C'est une histoire plurielle qui a permis à la Sécurité sociale d'exister. Si on craint, on ne fait jamais rien.

La SSA est un enjeu conflictuel. Il ne faut pas imaginer qu'on va réussir à convaincre des gens qui n'y ont aucun intérêt. C'est sûr, *Lactalis* va peser de tout son poids contre ce projet si son groupe n'est pas conventionné. Ça suscite du conflit, il faut être prêt à s'y confronter et ne pas s'en affranchir. Sinon, on va avoir une SSA qui ressemblera à la Sécurité sociale d'aujourd'hui, l'une servant les intérêts de l'agro-industrie comme l'autre servant ceux du capitalisme sanitaire. ♦

3. Le paternalisme social est une attitude qui consiste, sous couvert d'une protection désintéressée, à imposer une domination. Il peut être illustré par la tendance à toujours chercher à vérifier que le pauvre est un bon pauvre, qu'il n'abuse pas, qu'il ne triche pas, qu'il agit conformément à la morale prescrite par son "protecteur".

4. Il crée aussi des agences régionales d'hospitalisation (aujourd'hui appelées agences régionales de santé, ARS), qui sont des sortes de préfectures de santé.

5. L'absence de débat démocratique a permis à l'industrie pharmaceutique d'imposer le bannissement de l'herboristerie des produits remboursables, par exemple.

➔ Pour aller plus loin :

- ♦ Nicolas Da Silva, *La Bataille de la Sécu, une histoire du système de santé*, La Fabrique, 2022.
- ♦ "Complémentaires santé obligatoires, coup de grâce des valeurs mutualistes ?", *Silence*, n° 445, mai 2016.

Pour aller plus loin...

De la démocratie dans nos assiettes

Construire une Sécurité sociale de l'alimentation

Sarah Cohen et Tanguy Martin

À l'heure actuelle, la sécurité alimentaire pour toutes et tous n'est pas assurée, le profit primant, au détriment des êtres humains (qu'ils produisent ou consomment), et du reste du vivant. Après avoir envisagé plusieurs solutions (augmentation des minima sociaux, dons — qui dans les faits servent surtout à écouler le surplus de l'agro-industrie —, allocations alimentaires), sans qu'aucune ne soit véritablement satisfaisante, les aut·rices proposent une Sécurité sociale de l'alimentation. Celle-ci nécessiterait une éducation appropriée, des conventionnements, plus d'égalité dans la société, une complète réorganisation. Cette idée innovante, bien pensée et évaluée sur tous les plans (économique, social, diététique), est à la fois réformatrice et révolutionnaire. CC

Éd. Charles Léopold Mayer, 2024, 120 p., 12 €.



Régime Général

Pour une sécurité sociale de l'alimentation

Laura Petersell et Kévin Certenais

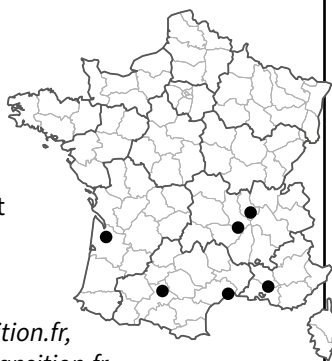
Comment remplacer le toxique, juteux et injuste business agro-alimentaire par une production autogérée et écologique ? Grâce à la sécurité sociale alimentaire, pardi ! En plus de verser à tou·tes une allocations alimentaire, les caisses de la SSA permettront de décider collectivement du conventionnement des fermes et des magasins. Ceux-ci, et l'ensemble des outils de travail (terres et machine), seront en copropriété d'usage, autogérés par les travailleur·ses agricoles, qui seront salarié·es par les caisses de SSA. Cela donne un joyeux tournis ? C'est l'objectif ce petit livre, qui ose imaginer le détail d'une utopie révolutionnaire... tout en encourageant à rejoindre les alternatives déjà existantes qui n'attendent qu'à être généralisées : les AMAP, les SCOP, les cantines autogérées... C'est un très bon complément aux autres approches de la SSA, qui se centrent plus sur l'allocation alimentaire.

Éd. syndicalistes, 2022, 120 p., 5 €



Contacts

Comme à Cadenet et à Montpellier, des caisses sociales de l'alimentation fleurissent un peu partout en France.



- ◆ Saint-Étienne : www.fabriquedelatransition.fr, contact@fabriquedelatransition.fr
- ◆ Bordeaux : 05 35 54 26 97, www.crepaq.org/ssaétudiante, contact@crepaq.org
- ◆ Gironde : <https://caisse-alimentaire-ssa-gironde.fr>, david-bordeaux@vrac-asso.org
- ◆ Toulouse : chemin Borderouge, Le Pont de Bois, 31320 Auzerville-Tolosane, www.caissalim-toulouse.org, contact@caissalim-toulouse.org
- ◆ Lyon : 41 avenue de la République, 69200 Vénissieux, 07 48 90 03 00, <https://tav-lyon.xyz>, caissealimentaire@tav-lyon.fr

- ◆ La bande dessinée "Encore des Patates !?", ISF-AgrISTA, 2021, 72 p., à commander par lots de 5 exemplaires sur le site du réseau CIVAM : www.civam.org.



- ◆ La Sécurité sociale de l'alimentation expérimentée locale-



ment, *Silence*, n° 528, janvier 2024.

- ◆ Sortir les fermes agroécologiques de la course à la rentabilité, *Silence*, n° 521, mai 2023.





Nouveaux points de vente

Chaque mois, de nouveaux points de dépôt proposent Silence à la vente :

- **Gard** : Association La Soierie, 8 rue de l'Église, 30460 Lasalle, tél. : 09 84 59 70 01.
- **Haute-Garonne** : Biocoop Quint Fonsegrives, 12 Chemin de Ribaute, 31130 Quint-Fonsegrives, tél. : 05 62 47 08 31.

Passage à 10 numéros par an

Depuis longtemps, *Silence* publiait 11 numéros par an : un chaque mois, à l'exception d'un numéro double l'été, pour juillet-août. À partir de l'hiver 2024-2025, nous passons à 10 numéros par an. Il y a désormais un numéro unique pour les mois de décembre-janvier. Cette transformation permettra à l'association de faire des économies, en publiant un numéro de moins par an (impression, affranchissement), et de décharger un peu le travail de la rédaction. Au niveau des abonnements, tous ceux souscrits avant le 31 décembre 2024 comprennent 11 numéros, ceux souscrits à partir de janvier 2025 comprendront 10 numéros, équivalant à 12 mois.

Et si vraiment vous n'avez plus rien à lire cet hiver, n'hésitez pas à commander notre nouveau livre *Danse avec les luttes* !



Avec Silence, offrez vos cadeaux de fin d'année !

En cette fin d'année, *Silence* vous propose de nombreuses idées de cadeaux pour votre entourage (ou pour vous-même). C'est l'occasion de faire connaître des alternatives et des luttes. Des affiches, livres, revues... Il y en a pour tous les goûts.

Et pour votre plus grand plaisir, nous avons sorti le livre *Danse avec les luttes* qui peut se trouver au pied de tous les sapins.

Bonne fin d'année et bon passage en 2025 !

L'équipe de *Silence*

Journal garanti sans IA

Un petit logo "Journal garanti entièrement sans IA" a fait son apparition au bas de la page 3, à partir de ce numéro. Il a été dessiné par Émilie Corbier. C'est une initiative issue du journal d'Île-de-France *Le Chiffon* au sein du *Syndicat de la Presse pas pareille*, dont *Silence* est membre. En effet, *Silence* refuse de remplacer les créatrices et créateurs de textes et d'images, par des intelligences artificielles, une pratique qui se répand malheureusement de plus en plus dans le monde des médias. Bien entendu, nous ne vivons pas en dehors du monde, et en utilisant des outils informatiques de graphisme ou autres, nous utilisons marginalement, parfois sans le savoir, des technologies liées à l'IA. Mais ce logo veut refléter l'esprit de *Silence* : nous continuons à faire vivre des dessinat·rices et des photographes, nous continuons à écrire nos articles, et nous nous opposons à l'envahissement de nos vies par l'intelligence artificielle et son monde.



Silence dans le poste !

À Bordeaux, le groupe *Silence* 33 anime chaque mois, depuis novembre 2024, un podcast de 10 minutes sur la revue *Silence* en collaboration avec la radio associative *La clé des ondes*. Intitulé "Silence dans le poste", il est hébergé chaque mois par l'émission *Climat de luttes*, diffusée les jeudi de 19h à 20h et les vendredi de 13h à 14h en Gironde sur le 90.10, et partout ailleurs à tout moment sur le site internet

<https://lacleledesondes.fr>. Ce podcast émane en partie d'une volonté de la revue de rendre ses informations davantage disponibles aux personnes non ou malvoyantes. Une initiative à reproduire largement !

RECORD D'IMPOPULARITÉ POUR EMMANUEL MACRON



BRUNO RETAINEAU VEUT SUPPRIMER L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT



LE DOLIPHANE VENDU AUX AMÉRICAINS...



L'EXAMEN DU BUDGET VA PRENDRE DU TEMPS



Quiz Sécurité sociale de l'alimentation

Qu'est-ce qu'a réellement dit Coluche ?

- a) "Dieu a dit : 'je partage en deux. Les riches auront de la nourriture, et les pauvres auront de l'appétit'"
- b) "S'il y avait un impôt sur la connerie, l'État s'autofinancerait !"
- c) "Si voter changeait quelque chose, il y a longtemps que ça serait interdit."
- d) "Ce n'est pas normal qu'au pays de la bouffe, il y en ait pas assez."

Réponse : Toutes !

Qu'est-ce qui fait le plus peur au capital ?

- a) Une Première ministre communiste
- b) Une grève généralisée
- c) Une lutte reliant écolos et habitant·es de quartiers populaires
- d) Une sécurité sociale auto-organisée par les ouvri·ères.

Réponse : À vous de choisir ! En tous les cas, en ce qui concerne la sécu, la première chose qu'a fait le patronat, ce n'est pas de diminuer les cotisations, mais de reprendre en main le contrôle sur l'institution, gérée jusqu'à présent par des ouvri·ères. Voir notre article p.15.

Pourquoi l'initiative de SSA de Cadenet s'appelle le CLAC ?

- a) Car tou·tes les citoyen·nes applaudissent à chaque décision prise au consensus.
- b) Car les réunions sont si passionnantes que les participant·es ont l'impression qu'elles passent en un claquement de doigts.
- c) Car avant chaque assemblée, le comité citoyen joue des claquettes, pour se détendre et commencer dans de bonnes conditions. C'est un outil reconnu de prévention des conflits.

Réponse : Aucune, viens lire notre reportage p. 10.

Pourquoi SSA ?

- a) Sauvetage Salulaire de notre Alimentation : l'opération qui vise à rendre les produits bios et paysans accessibles à toutes et tous.
- b) Pour Anti-SS, désigne un projet antifasciste par excellence.
- c) Soulèvement Soudain et Affamé : le nom du blocage généralisé qui permettra la mise en place d'une démocratie alimentaire.

Réponse : Sécurité sociale de l'alimentation.

Que deviendra le Super U en 2052 à Cadenet ?

- a) Une mégacantine populaire qui organise un buffet communal toutes les semaines !
- b) Une plateforme de récupération, de transformation et de vente à prix libre à partir d'inventus de produits paysans.
- c) Un musée de l'agro-industrie qui rappelle ce qu'étaient le Coca-Cola et le Nutella.
- d) La salle des assemblées mensuelles de la Caisse alimentaire de Cadenet et un cabinet de naturopathie avec des consultations 100 % prises en charge par la Sécu.
- e) Il a été entièrement démonté, comme tous les MacDo du pays, suite à une réapparition de José Bové.

Réponse : À vous de décider ! Dans l'avenir alimentaire désirable dessiné par les membres du CLAC de Cadenet, c'est la réponse c). Voir la carte p. 4 pour en savoir plus.



BARNIER ANNONCE UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE POUR LES PLUS RICHES



Strasbourg

Organiser la solidarité avec les étrang·ères

Devant les préfectures, les files d'attente pour être reçues au service des étrangers durent souvent des heures, obligeant les personnes à venir avant l'aube, parfois à devoir repartir sans avoir été reçues après une demi-journée d'attente debout. En position de fragilité administrative, elles ne peuvent pas s'exposer et manifester pour dénoncer ces conditions indignes, faites volontairement pour les décourager. Un collectif strasbourgeois, à l'initiative du relais local strasbourgeois de Silence Georges Federmann, a donc manifesté à 5 reprises devant la préfecture de Strasbourg pour dénoncer ces mauvaises conditions d'accueil qui entravent l'exercice des droits. Une lettre a été aussi envoyée à la préfète, sans réponse à ce jour. Une initiative à multiplier partout.

La NEF est enfin une banque indépendante !

Seule banque éthique en France, la NEF a obtenu en septembre 2024 son indépendance, validée par les autorités bancaires françaises et européennes. Après 35 ans d'existence, elle n'est plus adossée au *Crédit Coopératif*.

Le projet initial part du constat qu'aucune banque ne souhaitait soutenir des projets à vocation écologique et solidaire. Une association voit alors le jour en 1978. En 1984, la loi bancaire les oblige à demander un premier agrément à la *Banque de France*, ce qui suppose de réunir un capital de 7,5 millions de francs (l'équivalent de 2,5 millions d'euros d'aujourd'hui). Pour collecter cette somme, l'association se transforme en coopérative et différents

mouvements entrent dans le capital sous forme de parts sociales (dont *Silence*!). Le seuil minimum est atteint en 1988.

Le statut de la *Nef* comprend une clause de fonctionnement qu'aucune autre banque n'accepte : la totale transparence des prêts accordés. Alors qu'elle grossit tout doucement, elle met en place un certain nombre de mesures pour maintenir une vie coopérative réelle : groupes de bénévoles en relais locaux, assemblée générale régionale...

Pour pouvoir augmenter ses services, la coopérative passe un accord avec le *Crédit coopératif* en 1992. Cela lui permet progressivement d'enrichir ses activités : compte courant pour les professionnel·les,

LA NEF POUR LA BANQUE ÉTHIQUE

livret d'épargne pour les particuliers,... Les prêts ne se font qu'à des professionnel·les jusqu'en 2006.

La *Nef* participe à la création de différentes structures financières comme *La Foncière Terre de Liens* (2005) et *Énergie partagée* (2008).

En 2024, elle passe le cap des 50 000 sociétaires, dispose de 120 salarié·es réparti·es dans 32 villes.

En 2023, elle a financé 529 projets pour un total de 169 millions d'euros dont 194 dans la filière bio, 139 dans les énergies renouvelables et l'environnement,

82 dans le social, 60 dans la culture, 30 dans le commerce équitable et 24 dans le domaine de la santé.

L'établissement bancaire annonce l'élargissement à venir de son offre, avec le lancement à venir d'un compte professionnel avec carte bancaire, et des pistes pour l'ouverture de comptes pour les particuliers.

♦ NEF, Immeuble Woopa, 8 avenue des Canuts, CS 60032, 69517 Vaulx-en-Velin Cedex, tél. : 04 81 65 00 00, www.lanef.com.

MONDES VIVANTS

EN BREF !

♦ Barnier coupe les ailes à la biodiversité.

Le projet de loi de finances présenté par le gouvernement Barnier le 10 octobre 2024 "vient d'enfoncer le dernier clou dans le cercueil de la transition écologique", réagit un collectif d'organisations dont *France nature environnement* (FNE) et la *Ligue pour la protection des oiseaux* (LPO). L'écologie est amputée de près de 2 milliards d'euros. Notamment, près de la moitié des 264 millions d'euros prévus pour la *Stratégie nationale biodiversité* sont annulés. Le budget du "pacte haies" subit un

plongeon vertigineux de 72 %, passant de 110 millions à seulement 30 millions d'euros, alerte *Agir pour l'environnement*. On connaît pourtant leur rôle précieux non seulement pour la biodiversité mais aussi dans la lutte contre les inondations.

♦ Colombie : interdiction de la corrida.

La corrida sera interdite en Colombie à partir de 2027, le temps de permettre la reconversion des professionnel·les du secteur. Le texte de loi met en valeur "une transformation culturelle basée sur le respect de la vie animale et la promotion d'une culture de paix".

Désimperméabiliser les cours d'école et en faire profiter tout le quartier !

À Lille, 100 % des cours d'école sont désimperméabilisés, c'est à dire que du bitume a été enlevé au profit de sols en terre ou en matières naturelles et d'espaces végétalisés et arborés. Ces cours permettent d'absorber l'eau et de la retenir dans les nappes phréatiques, d'en faire des espaces naturellement ombragés et tempérés, des îlots de fraîcheur, de créer pour les enfants un environnement plus apaisant et au contact du vivant. À Paris, depuis 2014, 131 cours d'école ont été désimperméabilisés, et durant l'été, elles sont ouvertes aux habitant·es pour qu'ils et elles viennent se rafraîchir. C'est parfois aussi l'occasion d'associer les élèves à ces re-végétalisations et d'en faire un support pédagogique.

Chronique : Écoféminisme

Hacker la gynécologie



Workshop "Décoloniser la gynécologie", organisé par Nora Heidorn en 2017 à Londres.

Permettre à tou·tes de se réapproprier le pouvoir sur leurs corps face à la toute-puissance du système médical, c'est ce à quoi œuvre le collectif Gynepunk.

Né en 2014 près de Barcelone, il continue aujourd'hui d'exister au Chili où il a fêté son dixième anniversaire. À cette occasion, il a co-organisé la deuxième édition du *Lubrica Fest*, plusieurs journées dédiées à la santé sexuelle, au plaisir et à l'auto-exploration.

Les "sorcières cyborgs" (1) de *Gynepunk* portent une critique radicale des origines colonialistes, racistes et hétérosexistes de la gynécologie et de son fonctionnement actuel. Le collectif a ainsi rebaptisé les glandes de Skène (2) "glandes d'Anarcha", en référence à une des esclaves ayant subi les horribles expérimentations menées par le docteur Sims (considéré comme le père de la gynécologie américaine) pour mettre au point le spéculum au milieu du 19^e siècle.

Face à la logique de contrôle des corps ancrée dans l'histoire de la discipline et aux violences gynécologiques encore fréquentes (pratiques invasives, attitudes paternalistes, discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle et au physique...), *Gynepunk* prône la réappropriation des techniques scientifiques dans

une logique *Do It Yourself*. Elles ont mis au point un spéculum 3D à imprimer et un kit d'analyse composé d'une centrifugeuse, d'un microscope et d'un incubateur.

Un kit pour gagner en autonomie

Disponible en *open source* et reproductible avec peu de moyens, ce kit permet d'étudier les fluides corporels et de détecter les mycoses vaginales ou les infections urinaires. Il s'adresse notamment aux populations pour qui l'accès aux soins peut s'avérer particulièrement compliqué, comme les personnes exilées ou les travailleur·ses du sexe. Mais son usage est plébiscité dans tous les milieux dans la lignée des pratiques d'auto-gynécologie mises au point dans les années 70 par des féministes américaines.

Ces actions remettent en question l'hégémonie du système médical classique, héritier des politiques natalistes et des chasses aux sorcières qui ont dépossédé les femmes de leur pouvoir sur leur propre corps depuis le 18^e siècle. En faisant usage de techniques modernes, *Gynepunk* ne partage pas l'association essentialiste du corps féminin à la nature et le rejet de la technologie présents dans certains courants écoféministes.

◆ Contact : <https://gynepunk.tumblr.com>

Zoé Ruzic

(1) Le "cyborg" est théorisé par Donna Haraway dans son Manifeste Cyborg en 1984 : figure qui brouille les frontières de genre mais aussi celles entre nature et technologie.

(2) Aussi appelées glandes para-urétrales.

◆ Pour aller plus loin:

- L'auto-gynécologie, une réappropriation féministe de son corps, avril 2020, *Silence* 488.
- Le gynécologue et la sorcière, *Arte Radio*, Un podcast à soi, Episode 6.
- "Vulvatomique : petit traité d'auto-gynécologie" sur Infokiosques.net
- <https://gynandco.wordpress.com> : site participatif qui recense des praticien·nes médicales recommandé·es comme respectueu·ses.

Acceptess-T, une association intersectionnelle pour les droits des Trans

Née en 2010, l'association *Acceptess-T* (*Actions concrètes conciliants : éducation, prévention, travail, équité, santé et sport pour les transgenres*) a pour but de défendre les droits des personnes transgenres les plus précarisées. Elle propose une permanence tous les lundis après-midi à Paris destinées aux personnes Trans pour répondre à leurs questionnements, leur apporter de l'aide, penser une orientation vers les bon·nes professionnel·les et chercher des solutions à leurs difficultés. Elle mène aussi de nombreuses autres actions, notamment sur la santé sexuelle, le soutien des personnes transgenres incarcérées, ou encore un accompagnement social.

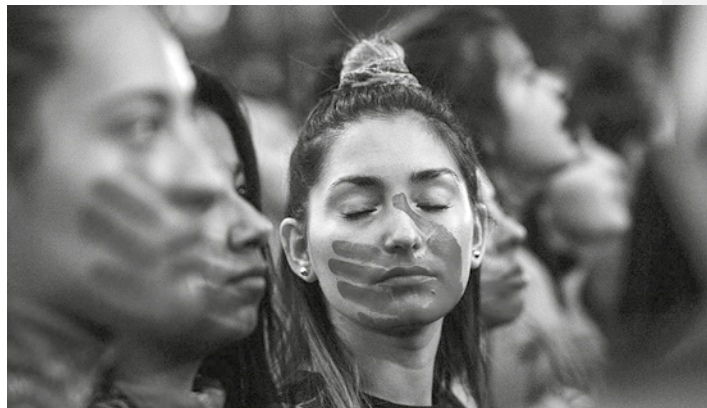
◆ Contact : 88 rue Philippe de Girard, 75018 Paris, direction@acceptess-t.com, www.acceptess-t.com.

EN BREF !

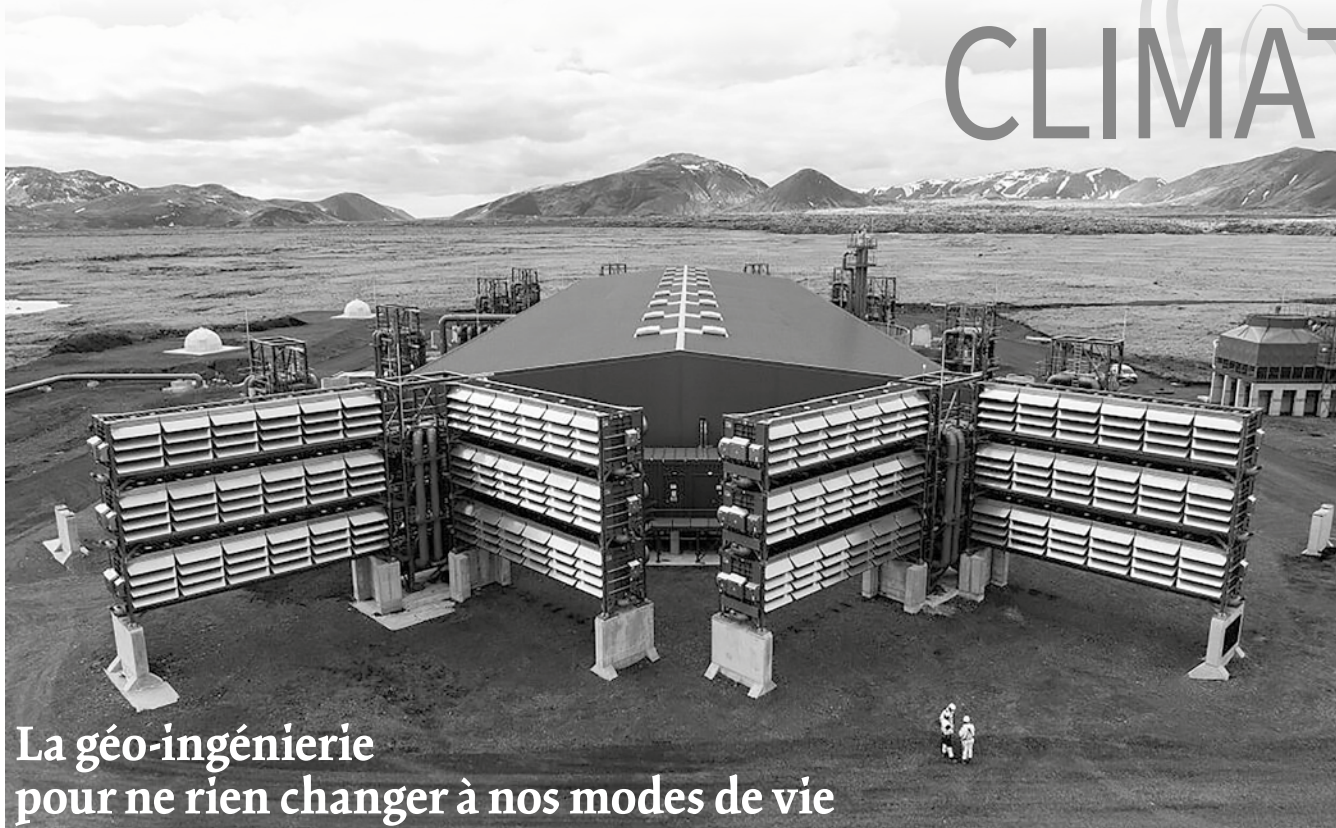
◆ **Et si on enseignait les tâches domestiques à l'école ?** C'est le cas en Finlande : les garçons et les filles apprennent les tâches aussi utiles que cuisiner, repasser, ou encore faire le ménage. Ce cours mixte - intitulé "cours d'économie domestique" - est obligatoire dans toutes les écoles du pays. Un moyen concret de lutter contre la domination masculine et l'inégale répartition des tâches.

Chili : Une loi intégrale pour éradiquer les violences faites aux femmes

C'est l'aboutissement de sept années de luttes acharnées par les féministes chiliennes. En mars 2024, le Chili a inscrit dans sa constitution une loi intégrale pour "prévenir, sanctionner et éradiquer les violences faites aux femmes." Jusque-là, il existait seulement une loi sur la violence intrafamiliale et aucune loi pour réglementer spécifiquement les violences faites à l'égard des femmes. Désormais, le champ de la réglementation des violences s'étend au-delà du cadre familial. Ce texte reconnaît les différentes formes que peuvent prendre les violences de genre : physiques, mais aussi psychologiques, sexuelles, économiques ou encore gynécologiques. La loi considère aussi les enfants et adolescent-es comme des victimes des violences de genre (et non pas des simples témoins) en reconnaissant qu'elles peuvent s'exercer contre elles et eux dans le but d'atteindre leur mère ou leur tutrice. Par ailleurs, ce texte permet au *Service national de la femme et de l'égalité de genre*, un service public chilien, d'intervenir plus rapidement en cas de menaces de féminicides ou de suicides forcés (c'est-à-dire les suicides qui ont lieu suite à des violences conjugales). Il proposera une aide et une représentation juridique gratuite



aux victimes. Enfin, la loi oblige les écoles à éduquer les élèves en matière d'égalité hommes-femmes : non seulement l'égalité formelle, mais aussi l'égalité matérielle et l'éradication des violences. Un texte plus que nécessaire quand on sait que 101 féminicides ou suicides féminicides et 335 tentatives ont été enregistrés au Chili en 2023...



La géo-ingénierie pour ne rien changer à nos modes de vie

La société *Climeworks* a ouvert et inauguré en 2021, en Islande, une usine capable de réinjecter du CO₂ en sous-sol. Cette usine est alimentée en énergie par géothermie. Le gaz à effet de serre est mélangé avec de l'eau, laquelle est réinjectée dans le sous-sol à 700 m de profondeur. Là, le CO₂ réagirait avec le basalte pour former des cristaux stables. L'usine neutraliserait ainsi 4 000 tonnes de gaz carbonique par an.

Une deuxième usine, neuf fois plus puissante, est en construction et devrait entrer en fonctionnement, toujours en Islande, avant la fin 2024. Au total, cela

représenterait donc 40 000 tonnes de gaz en moins.

Pour assurer une neutralité carbone au niveau mondial, il faudrait pouvoir retirer entre 6 et 16 milliards de tonnes par an si on ne change pas nos modes de vie. Comme il n'est pas possible de construire entre 150 000 et 400 000 usines de ce genre, c'est forcément une solution très partielle.

Ensuite, elle n'est que provisoire : personne ne sait au bout de combien de temps le basalte souterrain sera saturé et ne pourra plus absorber le CO₂.

TRANSPORTS

Automobiles : toujours plus polluantes !

♦ **Les voitures consomment beaucoup plus qu'annoncé.** Un rapport de la Commission européenne publié le 18 mars 2024, basé sur un échantillon de 600 000 voitures, montre que les automobiles neuves vendues après 2021 ont, dans les faits, des émissions de CO₂ bien supérieures à celles annoncées officiellement. Le dépassement moyen est de 23 % pour les voitures à essence, de 18 % pour les diesels. Pour les voitures hybrides, censées consommer moins, leur consommation réelle explose littéralement : elle est 3,5 fois plus élevée que ne le prévoit la norme d'homologation européenne WLTP. (Source : *Agir pour l'environnement*, 15 avril 2024).

♦ **Les bagnoles, toujours plus grandes et plus lourdes !** L'ONG européenne *Transport & Environnement* a étudié l'évolution de la taille et du

poids des automobiles. Elle a constaté que, loin des seules SUV, c'est l'ensemble du parc automobile qui a pris de la taille et du poids ces dernières années. Les voitures en France se sont alourdies de 4 % en moyenne entre 2012 et 2023 (soit plusieurs dizaines de kilos !). Elles se sont élargies d'un centimètre tous les 2 ans. La Peugeot 206 a augmenté sa longueur de 18 cm entre 1998 et 2013, et la Renault Clio, de 27 cm. Autant d'espace grignoté par la voiture sur le reste de l'espace public.

♦ **Les nouvelles normes européennes rendent les voitures plus polluantes.** Les nouvelles normes européennes en vigueur depuis le 7 juillet 2024 ont pour but de renforcer la sécurité routière, en équipant les automobiles d'une armada de capteurs "permettant l'aide au maintien de la trajectoire, le freinage d'urgence

autonome, l'adaptation "intelligente" à la vitesse, l'alerte en cas de distraction ou de somnolence du conducteur, la détection d'obstacles à l'arrière du véhicule, etc.". Si l'on ignore quel sera l'impact de cette nouvelle obligation sur les accidents de la route, on sait doré et déjà qu'elle rend les véhicules plus polluants. Alourdissement des voitures, accroissement de leurs besoins en énergie, davantage d'électronique et d'écrans donc d'énergie nécessaire à leur fabrication, de terres et métaux rares, de plastique, etc. C'est la conséquence d'une logique de sécurité routière qui parie sur le tout-technologique et non sur la réduction du trafic routier, les alternatives à l'auto et au camion, les réductions de vitesse, les transformations de la voirie, etc. (Source : *Le Monde*, 8 septembre 2024)

TECHNOCRITIQUE



Un nouvel indicateur contre l'obsolescence programmée

En France, l'indice de réparabilité prend fin pour laisser sa place à un nouvel indicateur pour les appareils électroménagers : l'indice de durabilité. Pour faire face à l'obsolescence programmée, il prend en compte deux nouveaux critères que sont la fiabilité (maintien, entretien, résistance) et l'amélioration (du logiciel et ses fonctionnalités). Il consiste en une échelle de 1 à 10 à côté du prix du produit afin de comparer la durabilité de différentes marques. Suite à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (Agéc) qui l'a introduit en 2020, cet indice rentrera en vigueur (avec un an de retard) en janvier 2025 pour les téléviseurs, et en avril 2025 pour les lave-linges. Quant à celui pour les smartphones, la Commission européenne a finalement refusé, au titre d'un autre indicateur beaucoup moins ambitieux (avec 5 critères repris des 22 critères de l'indice de durabilité français). De tels indicateurs ont beau être "mieux que rien", ils restent clairement insuffisants. Le plus important étant d'éviter d'utiliser, produire et importer ces produits, et d'utiliser des téléphones qui ne sont pas "smarts". (Source : *halteobsolescence.org*, 9 avril 2024)

EN BREF !

♦ **Smartphones et métaux rares.** *Low tech journal* (n° 13, mai-juin 2024) a enquêté sur les métaux qui composent un smartphone. Une grande variété de terres rares sont nécessaires seulement pour afficher des couleurs à l'écran. Un écran noir et blanc permettrait déjà d'en éliminer beaucoup. Le mode "vibreur" nécessite lui-aussi plusieurs éléments appartenant aux terres rares. Limiter aux modes "sonnerie" ou "silencieux" éviterait cela. Enfin, les écrans tactiles sont rendus possibles par la présence d'indium. Or les gisements actuels seront tous épuisés vers 2030.

Moselle

Le Sabot

Au centre de Metz, le local autogéré *Le Sabot* a ouvert ses portes durant l'été 2024. Créé par les antennes locales de la CNT et de la *Fédération anarchiste*, c'est un lieu de rencontres, d'éducation populaire, de permanence syndicale et associative. Il comprend également une librairie et une bibliothèque sociale.

♦ *Le Sabot*, 21 rue des Allemands, 57000 Metz, le-sabot@riseup.net.

Toulouse

Sortir La Chapelle du marché

Véritable bulle d'oxygène au cœur de la ville, *La Chapelle* est une référence dans la vie sociale, politique et culturelle toulousaine depuis plus de 30 ans. *"Du théâtre sur l'Espagne libertaire de 1936 aux comités de soutien aux ZAD, en passant par des ateliers d'éducation populaire, La Chapelle a toujours cherché à mêler culture et politique, art et critique sociale, soirées autogérées et cuisine partagée!"* D'abord un squat, le lieu a été racheté par la mairie depuis 2009. Il organise chaque été, pendant la trêve estivale, des chantiers participatifs pour réparer et rénover le lieu. Aujourd'hui, ses usag·ères cherchent à acquérir ce lieu en propriété d'usage, s'inspirant des réseaux *Le Clip* et *Antidote*, pour le soustraire définitivement à la spéculation. *"Arriver à acheter ce lieu, c'est briser la notion de propriété. Si un collectif achète le lieu, il appartient à tout le monde, explique une des fondatrices. Il n'y a plus la menace de se faire virer si la mairie change."* Pour cela, le collectif a lancé une campagne de financement participatif, accessible sur le site [helloasso](https://helloasso.com).

♦ *Contact* : 36 rue Danielle-Casanova, 31000 Toulouse, tél. : 05 61 12 37 55, la_chapelle@riseup.net, <https://lachapelleoulouse.com>.



Île-de-France

La Réserve des arts

Dans la famille des ressourceries, je pioche celle des arts et de la culture! Elle s'appelle *La Réserve des arts*, et elle récupère et stocke dans son entrepôt à Montreuil des matériaux du secteur culturel, créatif et artisanal. Elle valorise les matériaux (bois, textiles, plastique, cuir, mobilier d'expo, socles et matériaux scénographiques) pour leur réemploi, en les revendant à prix solidaires à Montreuil, Paris et Marseille. Il faut adhérer pour avoir accès aux matériaux.

♦ *La boutique*, angle de la rue Humbert et rue Prévost-Paradol, 75014 Paris. La Casanova, 85 boulevard Danielle-Casanova, 13014 Marseille, www.lareservedesarts.org.



Médias

♦ *Socialter*, *"Fric fossile. Qui finance la fin du monde ?"*, n° 65, août-septembre 2024, 100 p., 7,50 €. Des milliards d'euros continuent de pleuvoir sur les gisements d'énergies fossiles. Derrière chacun de ces projets se cache toute une faune financière. Comment bloquer ces projets, réguler la finance ? Quels sont les liens entre lobbies fossiles et extrême droite ? Également : reportage sur les déchets miniers en Roumanie, entretien avec le collectif *Stop croisières*, etc.



♦ *Nature et Progrès*, *"60 ans d'actions pour un projet de société"*, n° 149, octobre-décembre 2024, 52 p., 7,50 €. Depuis 1964, l'association *Nature et Progrès* propose un modèle alternatif et participatif de production et de consommation qu'elle intègre dans un projet de société. Elle est aussi une marque associative affichée sur des produits respectueux du vivant, dont la production est basée sur des cahiers des charges, une charte et un système participatif de garantie. Elle attribue sa mention annuelle à plus de 1 200 productrices et transformatrices de produits agricoles, alimentaires et cosmétiques. La revue du même nom consacre un dossier spécial à cet anniversaire, à l'histoire et aux enjeux de cette branche pionnière de la bio.



♦ *Moins !*, *"Une transition minée"*, n°72, septembre-octobre 2024. Ce dossier explore comment *"la transition fournit une justification idéologique à la ruée sur les matières premières"* (Celia Izoard), interroge la séparation entre besoins sociaux et énergie (fins et moyens), donne quelques exemples de résistance à des projets énergétiques, et aborde le lien entre politique énergétique, guerre et paix. Également : la décroissance chez les peuples du Sud, etc.



PAIX & NON-VIOLENCE

Chronique : Désarmons !

L'arrêt des ventes d'armes, un "levier" contre la guerre

Pour une fois, ce n'est pas nous, les inconditionnels antimilitaristes, qui le disons, mais c'est le président Macron, second exportateur mondial d'armement, qui le dit. Décryptage.



"La France a appelé de ses vœux à cesser les exportations d'armes qui sont utilisées sur ces théâtres de guerre. D'autres dirigeants ici ont fait de même. Nous le savons tous, c'est l'unique levier qui pourra aujourd'hui y mettre un terme", a déclaré le chef de l'État le 11 octobre dernier à Chypre lors d'un sommet qui rassemblait les dirigeants des pays du sud de l'Union européenne.

Concrètement, le gouvernement a décidé d'annuler la participation des industriels israéliens impliqués dans la guerre contre Gaza et le Liban lors du salon international d'armement *Euronaval* à Paris en novembre. Ces derniers ont déposé plainte contre le gouvernement. De son côté, *Stop Arming Israel France* s'est mobilisée également contre la venue des Israéliens au salon d'armement *Eurosatory*, qui a eu lieu en juin 2024.

Cette déclaration devrait nous réjouir car n'est-ce pas un des principal arguments que nous utilisons ? Réduire, arrêter la circulation des armes pour mettre fin aux guerres. Argument qui

prend d'ailleurs sa source dans la charte de l'ONU, article 26, qui demande aux États de "ne détourner vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde [...] afin de favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales".

Mais, car il y a toujours un mais, Emmanuel Macron avait le regard tourné vers les États-Unis et non pas vers notre propre industrie de défense. Bien qu'elle ne vende pas de produits finis, c'est-à-dire des armes prêtes à l'emploi, elle vend des composants qui sont ensuite insérés par les industriels israéliens dans leurs armements. Et si on en croit les chiffres communiqués par le gouvernement aux parlementaires, le montant des biens à double usage (civil et militaire) vendus à Israël était de 159 millions d'euros en 2023 alors qu'il était seulement de 34 millions en 2022. Cela représente quand même une sacrée augmentation ! Qu'en est-il pour 2024 ? Il faudra attendre juillet 2025 pour connaître les montants.

Une coopération multiforme

Sans compter que la coopération militaire de la France avec Israël ne se limite pas aux seules livraisons d'armes. Elle implique des échanges et participations communes entre les différents services des armées et de renseignements. S'abritant derrière un distinguo qui n'a pas de véritable sens entre défensif et offensif, si ce n'est pour l'édification des opinions publiques. Par exemple, les militaires français ont participé avec l'armée étasunienne début octobre aux côtés de la défense aérienne, à l'interception des missiles et autres projectiles tirés par l'Iran, en riposte notamment aux incursions de l'armée de l'État hébreu au Liban et à l'élimination de dirigeants du Hamas et du Hezbollah.

Est-ce vraiment ainsi que l'on reviendra à une solution politique ? Paradoxalement, cette déclaration pour l'arrêt des livraisons d'armes montre surtout l'absence de volonté d'agir d'Emmanuel Macron sur la réalité des relations militaires entre la France et l'Israël.

Patrice Bouveret

◆ Contact : *Stop Arming Israël*,
<https://padlet.com/stoparmingisraelfrance>.

En partenariat avec : Observatoire des armements, 187 montée de Choulans, 69005 Lyon, www.obsarm.org

EN BREF !

◆ Les écolos tournent au vert kaki.

Les Verts puis EELV étaient jusqu'ici le seul parti à avoir une politique de défense ouverte aux idées et aux stratégies non-violentes. Mais la situation est en train de changer. La commission *Paix et désarmement*, historique, s'est vue doublée

depuis avril 2024 d'une commission Défense, axée sur la défense militaire, qui n'a pas voulu intégrer ses travaux au sein de la commission Paix et désarmement. Lors des journées d'été 2024 du parti, de nombreuses interventions sur le sujet de la défense penchaient pour la

militarisation industrielle et politique.

◆ Israël : Tal Mitnik libéré.

Nous avons parlé de Tal Mitnick, 18 ans, premier objecteur de conscience israélien depuis le 7 octobre 2023. Après 185 jours (6 mois) d'incarcération en 6 condamnations consécutives, il a été

finallement exempté du service militaire, afin de ne pas donner davantage de publicité à son combat. Il aura purgé la plus longue incarcération pour objection de conscience de cette dernière décennie en Israël.

PAIX & NON-VIOLENCE

Des milliards dans la poche du général

Cure d'austérité pour tout le monde ! C'est le refrain du moment en France. Pour tout le monde, vraiment ? Non ! Selon le projet de loi de finances annoncé le 10 octobre, les crédits alloués aux armées échappent aux réductions envisagées dans les dépenses publiques. Une hausse du budget de 3,4 milliards d'euros est programmée entre 2024 et 2025, pour atteindre 50,5 milliards d'euros. À l'horizon 2030, le budget des armées sera de 68 milliards d'euros alors qu'il était de 32 milliards en 2017. Il aura plus que doublé ! Le *Mouvement pour une alternative non-violente (MAN)* dénonce des dépenses d'armement qui sont en décalage avec les besoins réels et prioritaires de notre pays sur le plan social et écologique. Il demande notamment l'annulation de la construction du nouveau porte-avion à propulsion nucléaire qui devrait coûter 10 milliards d'euros.

Le *Mouvement de la paix* explique que le budget 2025 de la France proposé par le gouvernement marque un doublement des dépenses consacrées aux armes nucléaires par rapport à 2017 (7 milliards en 2025 contre 3,5 en 2017). L'objectif est de dépenser 100 milliards en 15 ans pour les armes nucléaires, armes de destruction massive destinées à ne jamais être utilisées sous peine de rendre la planète inhabitable. N'a-t-on pas mieux à faire pour les générations présentes et futures ?

- ♦ *MAN, 187 montée de Choulans, 69 005 Lyon, tél. : 06 18 91 78 47, www.nonviolence.fr.*
- ♦ *Mouvement de la paix, 9 rue Dulcie September, 93400 Saint-Ouen, tél. : 01 40 12 09 12, national@mvtpaix.org.*



Décès de Hervé Ott

Hervé Ott est décédé le 11 octobre 2024 sur le plateau du Larzac. En 1975, objecteur de conscience, il occupe illégalement un bâtiment puis y fonde avec quelques autres le *Cun du Larzac*, centre de formation aux différents aspects de la non-violence, mais aussi lieu d'expérimentation d'un fonctionnement autogéré et d'un mode de vie écolo. *Silence* y organise la fête de ses 20 ans en 2002 (qui donne naissance ensuite aux rencontres annuelles des *Ami-es de Silence*). Hervé Ott développe une activité de formation à ce qu'il appelle "l'approche et la transformation constructive des conflits". Membre du *Mouvement international de la réconciliation*, il s'engage dans différentes actions pour la paix et la justice, en France et au Liban, en Kanaky/Nouvelle-Calédonie, etc. À l'initiative de plusieurs rencontres de mouvements non-violents, il est porteur d'une pensée originale de la non-violence (même s'il se méfie de l'utilisation du mot !). On le retrouve dans la BD sur le Larzac p. 39 de ce numéro (il est le dernier personnage qui prend la parole).

LIBERTÉS

EN BREF !

♦ Les radios associatives mises en danger par le projet de loi de finances.

Le projet de loi de finances présenté par le gouvernement le 10 octobre 2024, annonçait une réduction de 35 % du *Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER)*, soit une coupe budgétaire de plus de 10 millions d'euros pour des crédits alloués à plus de 770 radios associatives en France. Une telle diminution serait une catastrophe pour l'équilibre et la survie de nombreuses radios associatives

(il en existe 750, générant 3 000 emplois directs) et provoquerait un affaiblissement de la diversité médiatique.

♦ **500 %.** La loi du 28 février 2017 harmonise les règles d'usage des armes des policiers avec celles des gendarmes. Cette loi indique que la police nationale peut tirer sur une voiture "en cas d'absolue nécessité et de manière strictement proportionnée". Depuis celle-ci, on constate une forte hausse du nombre de tirs policiers. Malgré quelques conditions à remplir pour agir de la sorte, elle est une porte

ouverte aux meurtres. La preuve : entre 2017 et 2022, il y a 5 fois plus de décès annuels liés aux tirs de police portant sur des véhicules en mouvement que l'on enregistre. (Source : *Flagrant-déni.fr*, 9 avril 2024)

♦ Policier mis en examen pour meurtre... mais honoré !

Le 4 août 2021, à Marseille, Souheil, 19 ans, a été abattu par balle par un policier lors d'un contrôle routier. L'enquête a été à tel point entachée d'irrégularités (l'enregistrement de la caméra de vidéosurveillance qui avait

filmé toute la scène a été "perdue", etc.) que la famille a porté plainte pour "obstruction à la vérité". Le policier, visé par une information judiciaire mais toujours pas auditionné, a été choisi pour parader lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris, en faisant des acrobaties en BMX sur la Seine. Le sang de la tante de Souheil s'est glacé en le reconnaissant à la télé. "Jusqu'où ça peut aller, l'indécence ?", interroge-t-elle. (Source : *contre-attaque.net*).

ÉNERGIES

Bretagne

Une Amap bois-bûche pour se chauffer en circuit court

L'association *Sylv'n co*, implantée dans le Morbihan et en Ille-et-Vilaine, organise chaque automne une Amap bois-bûche. Il s'agit de se fournir avant l'hiver en bois coupé localement auprès de propriétaires responsables, sans coupes à blanc, sans engins lourds qui tassent le sol, en rémunérant correctement les bûcherons et débardeurs, et à un prix raisonnable. Pour cela, l'association évalue les volumes concernés en fonction des demandes, puis met en place des chantiers. Plusieurs formules sont possibles : bois à recouper et à fendre ou prêts à l'emploi, et les amapien-nés peuvent participer ou non aux chantiers. Une Amap bois-bûche existe également dans la Drôme avec l'association *Dryade*.

♦ **Contacts :** *sylvnco@kaz.bzh* en Bretagne, *dryade26.org* dans la Drôme.

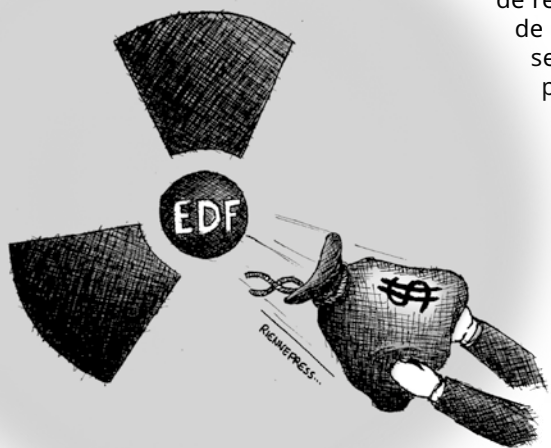


NUCLÉAIRE

Des banques refusent de prêter à EDF

Suite à l'annonce d'un accord officiel entre *EDF* et l'armée pour que la centrale de Civaux (Vienne) serve à la production de tritium pour les armes nucléaires, des banques ont refusé de répondre à l'appel de fonds d'*EDF*, prétextant ne pas vouloir financer des "armes controversées". Ne s'agirait-il pas plutôt de la peur d'une faillite de l'entreprise devant un programme nucléaire dont on sait déjà que cela sera un gouffre financier ?

Cela a énervé le ministre de la Défense, Sébastien Lecornu qui, le 20 mai 2024, à l'Assemblée nationale, a menacé de rendre public le nom de ces banques qui, selon lui, ne font pas acte de "patriotisme financier". Vivement que le ministre donne les noms, que l'on puisse inciter les gens à soutenir ces banques. (source : *Les Echos*, 21 mai 2024)



EN BREF !

♦ **Niger : Orano perd ses mines.** Le nouveau gouvernement du Niger, après avoir obtenu le départ des troupes françaises de son territoire, a annoncé, le 21 juin 2024, la résiliation du permis d'exploitation des mines d'uranium par *Orano* (ex-*Areva*). Le Niger fournit environ 5 % du minerais d'uranium au niveau mondial. La Russie, la Chine et l'Iran sont candidats pour remplacer la compagnie française.

♦ **Comment économiser 67 milliards d'euros ?** La facture de la construction en projet de 6 nouveaux réacteurs nucléaires EPR en France, était annoncée à 52 milliards d'euros. En mars 2024, *EDF* a réévalué le coût à 67 milliards d'euros. Alors que le gouvernement est en train de saigner les services publics pour réaliser 60 milliards d'euros d'économies, *Agir pour l'environnement* suggère une seule et unique mesure qui permettrait de régler la situation : renoncer à la construction prévue de ces 6 nouveaux EPR.

Chronique : Les victoires de l'écologie

Déroute des autoroutes dans le marais poitevin

Dans les années 2000, plusieurs projets d'autoroute ont été empêchés. La chronique des victoires en propose le récit en plusieurs épisodes, en commençant ce mois-ci par la défense du marais poitevin.

Une autoroute qui lacérerait les marais du grand Ouest ? C'est une idée qui a longtemps animé les fonctionnaires du ministère de l'Équipement, les élu-es locaux de droite, et les gros patrons de la région. Ainsi, pour assurer une liaison rapide entre Nantes et Bordeaux, un projet d'autoroute voit le jour en 1987. L'autoroute A83 doit initialement traverser le marais poitevin. La coordination pour la défense du marais poitevin voit le jour dès 1989, en lien avec la *Ligue de Protection des Oiseaux* pour préserver l'habitat des oiseaux du marais.

Dès 1990, Ségolène Royal, alors députée des Deux-Sèvres, monte au créneau tout comme des écologistes locales. En 1994, le gouvernement accepte de dévier le tracé de l'A83 pour contourner le marais, abandonne un projet de 2x2 voies entre Sainte-Hermine et la Rochelle, mais propose immédiatement un nouveau projet écocidaire : l'A831 doit relier Fontenay-le-Comte à la Rochelle, en tailladant encore une fois à travers les zones humides des marais.

L'opposition se renforce : *Vivre Bien en Aunis* se crée en 1997, et défend des alternatives routières. Des réunions publiques et festives sont organisées - forum sur les transports, grand loto, théâtre, etc. L'association publie un bulletin d'information trimestriel, tiré à 7 000 exemplaires ! Des manifestations sont

organisées : journée sans voitures à La Rochelle, blocage du péage de Cabariot, défilés de véhicules sur le trajet...

Un bras de fer politique

Malgré cette intense période de mobilisation, le projet A831 est malgré tout déclaré d'utilité publique en juillet 2005. Cependant, des surcoûts laissent présager la fin de l'A831 alors

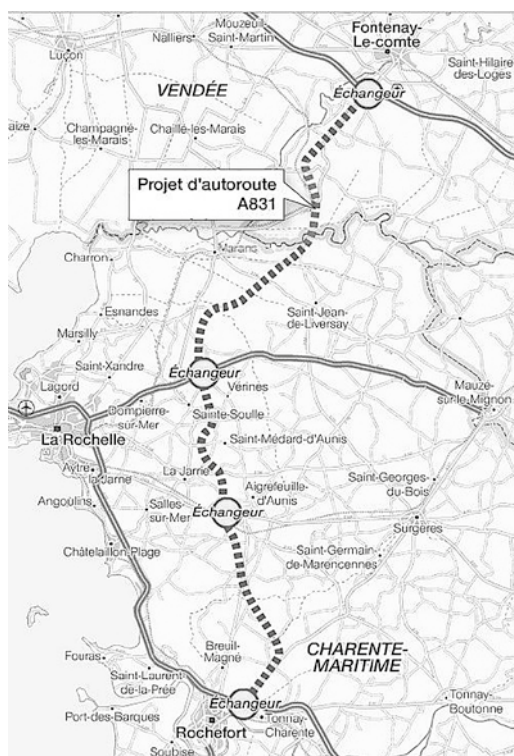
que le Grenelle de l'Environnement en 2007 renvoie les projets autoroutiers à un logiciel productiviste dépassé. À cette occasion, se crée la coalition *STOP autoroute*.

Mais, en novembre 2011, François Fillon, alors Premier ministre, relance la machine en annonçant financer une partie des travaux. En avril 2012, la concession de la future autoroute est confiée à un consortium *Vinci-Eiffage-Bouygues*. Frustré-es de la lenteur du projet, des chef-fes d'entreprise locaux manifestent et construisent en 2013 un premier tronçon symbolique de l'autoroute tant attendue.

En mars 2015, Manuel Valls, alors Premier ministre, redonne espoir aux partisan-es de l'autoroute, mais Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, ne l'entend pas ainsi. En juillet, elle gagne son bras de fer avec le Premier ministre et annonce la fin du projet. Le décret d'utilité publique n'est pas prolongé et l'autoroute abandonnée. Il aura fallu

près de 30 années de mobilisation pour obtenir la victoire !

Juliette Piketty-Moine



Chaque mois, *Silence* présente une lutte locale victorieuse. Pour commander notre affiche «L'écologie en 50 victoires» (voir p. 46) ou emprunter notre exposition «Les victoires de l'écologie», contactez-nous.



Bretagne

"Rendez-nous la mer"

Larmor plage est une petite ville côtière de 8 000 habitantes, dans le Morbihan. Un projet menace de perturber le paysage de carte postale du site de Kerguelen, sur le littoral. La société *Relais Thalasso* prévoit de construire une thalassothérapie sur un terrain de 4 hectares, actuellement agricole. Destiné à des personnes aisées, le projet comporte trois piscines d'eau de mer chauffées, un hôtel quatre étoiles et deux restaurants. Il nécessite également l'installation d'un local dans la dune, une zone naturelle sensible. Depuis 2023, un collectif, dénommé

Stop Thalasso, s'est fondé pour bloquer ce projet jugé "extrêmement gourmand en ressources et indécent socialement". Malgré l'échec de son action en justice, demandant le retrait du permis de construire, le collectif reste déterminé à poursuivre la lutte et défendre le "bien commun des lorientais". Le 30 juin, 250 personnes se sont rassemblées à Kerguelen, avec des prises de parole, des balades naturalistes avant de finir par une flashmob.

◆ Contact : <https://stopthalasso.legtux.org>.

La nano-chronique

Des nanos brûlés en Arctique... et ailleurs

L'hiver est arrivé, et avec lui l'air froid - et la neige parfois - en Europe. Plus loin de nous, au Canada et au Groënland, des communautés inuites vivent tout ou partie de l'année avec un sol gelé, trop dur pour y enfouir les déchets. Ces derniers sont donc brûlés à ciel ouvert à proximité immédiate des habitations (1).

L'été dernier, des chercheurs de laboratoires français, canadiens et états-uniens ont publié les résultats de prélèvements qu'ils ont réalisés autour de ces sites d'incinération : dans des échantillons de neige et de sédiments à Umiujaq, sur la baie d'Hudson, au Canada, ainsi qu'à Ittoqqortoormiit, sur la côte Est du Groenland, ils ont détecté des nanomatériaux à des concentrations très supérieures à celles mesurées dans les endroits non exposés aux retombées des cendres.

Une contamination de l'air, de l'eau et de la terre

Si les teneurs en nanoparticules de cuivre - relativement lourdes - diminuent rapidement à mesure que l'on s'éloigne des sites, en revanche d'autres nanoparticules sont encore présentes à une vingtaine de kilomètres des villages ! Plus on s'éloigne des sites de brûlage des déchets, plus ces particules sont de petite taille, car ces dernières, plus volatiles, peuvent voyager loin.

Certains nanomatériaux proviennent vraisemblablement de peintures ou de plastiques. Ils y sont communément intégrés pour jouer un rôle de pigments, antioxydants, stabilisants, matériaux de remplissage ou retardateurs de flamme. D'autres proviennent de bois traités avec des insecticides, antiparasitaires ou antimicrobiens (2).

L'environnement immédiat des communautés autochtones d'Arctique est ainsi contaminé par la combustion de déchets provenant de produits majoritairement importés de pays industrialisés. Ce n'est pas seulement l'air qui est pollué, mais aussi l'eau issue de la fonte des neiges, ainsi que les sols et donc la nourriture.

Ailleurs dans le monde, d'autres populations n'ont d'autre choix que de recourir au brûlage à l'air libre (ou en tout cas sans filtration adéquate) de produits importés contenant des substances toxiques. Les pays où ils ont été manufacturés disposent souvent, eux, d'incinérateurs plus performants (3). Mais les populations qui n'en sont pas pourvues, à Umiujaq, Ittoqqortoormiit et dans de nombreuses autres régions du monde, sont exposées à leur insu, sans information ni protection. Il est temps de s'en soucier.

Mathilde Detcheverry



(1) Cette pratique ancestrale est aussi un moyen de tenir à distance les animaux sauvages : les ours polaires, en quête de nourriture du fait de la raréfaction des phoques due au réchauffement climatique, se rapprochent en effet de plus en plus des villages.

(2) La combustion de plastiques ou peintures est à l'origine des nanoparticules de titane, chrome, cadmium, baryum, zinc et antimoine, tandis que celle des bois traités est à l'origine des nanoparticules de chrome, cuivre, arsenic.

(3) Sans que cela constitue une garantie d'absence de pollution de ces substances en amont du cycle de vie, lors de la production, de l'utilisation ou de l'usure de ces produits

En partenariat avec : Avicenn, 9 rue Dumenge, 69004 Lyon, <https://veillenanos.fr/avicenn>

Union Européenne, OGM et conflits d'intérêt

Selon une étude de l'ONG allemande *Testbiotech*, presque la moitié des membres du nouveau panel sur les OGM de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) serait en situation de conflit d'intérêt avec l'industrie des biotechnologies. 6 sur 16 ont par exemple été parties prenantes dans des activités de lobbying en faveur des biotechnologies. Les expertises de l'EFSA forment le socle des projets de la Commission européenne en matière de "nouveaux OGM". L'enjeu est donc majeur. Un ou deux experts liés à ces industries serait acceptable, mais ici le ratio questionne sur l'indépendance de cette commission. De plus, l'ONG assure avoir identifié dans plusieurs cas des activités de lobbying non mentionnées dans les déclarations d'intérêt publiées par l'EFSA. (*Le Monde*, 5 septembre 2024)

Terre d'Hyppocrate, le jardin comme espace de soin

En 2021, une équipe de médecins (cardiologues et généralistes) des Hautes-Alpes créaient l'association *Terre d'Hyppocrate*. Il s'agissait de mettre à disposition de personnes atteintes de maladies chroniques ou de cancers des jardins qui permettent de "lutter contre la sédentarité, de faire de l'activité physique, de penser l'alimentation et la nutrition, et d'agir sur sa santé physique mais aussi mentale", rapporte la revue *Transrural initiatives* (n° 501, janvier-avril 2024). L'association s'est élargie au domaine de la santé mentale et compte 3 sites d'intervention dans les Hautes-Alpes et 1 dans le Puy-de-Dôme. "Le jardin entraîne un bien-être psychique qui peut passer par le lâcher-prise, l'état méditatif, les expériences corporelles polysensorielles et la connexion avec la nature", sans parler de sa fonction de refuge, de rencontre et de lien social, explique Julie Gardette, l'une de ses fondatrices. Mais la vie de cette association est compliquée par son faible accès aux subventions et à un foncier rare et cher.

♦ *Terre d'Hyppocrate*, terredhyppocrate@gmail.com.

Côte-d'Or : Vigie pour l'abolition des armes nucléaires

Le Collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'Abolition des armes nucléaires organise régulièrement des vigies de protestation devant le site militaire nucléaire de Valduc, à 40 km de Dijon. Dans ce site sont rechargés et modernisés les 290 armes nucléaires françaises, et ont lieu également des simulations d'explosion d'armes nucléaires. Dans le cadre de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN), le collectif demande le respect par la France de l'article 6 du Traité de non-prolifération (TNP), auquel elle a adhéré en 1992 et dont elle viole l'esprit et la lettre, en l'occurrence l'arrêt de la "modernisation" des armes nucléaires. Il demande aussi l'adhésion de la France au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) entré en vigueur en janvier 2021, le contrôle indépendant de la sécurité du personnel et des rejets de tritium dans l'environnement, et la reconversion du site à des activités pacifiques.

Prochaines dates : les 12 décembre 2024, 12 février 2025, 17 avril, 11 juin.

• **Covoiturage :** rendez-vous devant le 71 avenue Maréchal Lyautey à Dijon (Tram T1 - Grésilles-Trimolet) à 15 h 50. Tél. : 06 13 05 01 39.



■ Décroissance, transition

PUY-DE-DÔME : CARAVANE CONTRE-CROISSANCE 14 décembre

À Clermont-Ferrand. Organisée par la Maison commune de la décroissance. Militant·es, chercheur·ses et associations explorent la décroissance comme opposition politique à la croissance et à son monde. Avec Alter Kapitea, le Collectif des associations citoyennes, la Maison commune de la décroissance, Baptiste Mylondo, l'Observatoire de la marchandisation de l'action associative, Travailler moins, Élodie Vieille Blanchard, etc. De 9h à 18h à la Maison des Sciences Humaines, 4 rue Ledru.

• **Contact :** contact@liens.ladecroissance.xyz, 06 69 49 42 07, inscriptions sur <https://ladecroissance.xyz>.

■ Énergies

MEUSE : CHANTIER D'HIVER À LA MAISON DE RÉSISTANCE DE BURE 1-10 décembre

Au 2 rue de l'Église, à Bure. Chantier participatif en autogestion, avec des temps conviviaux. Il y aura sur place des dortoirs, une cantine vegan et des vélos collectifs. Avec une trentaine de participant·es. Plusieurs petits groupes de chantiers seront organisés en parallèle.

• **Inscription et infos :** burezonelivre@riseup.net.

■ Féminismes

LYON : CERCLE DE PAROLE SUR LES MASCLINITÉS 11 décembre

L'Atelier des canulars accueille toute l'année, une fois par mois, un espace d'échanges sur le thème des masculinités. Cet espace est animé selon les principes de l'éducation populaire, dans une approche émancipatrice et encapacitante. Prix libre.

• L'Atelier des canulars, 91 rue Montesquieu, 69007 Lyon. Inscriptions recommandées à : oteatro@pm.me.

■ Fêtes, foires, salons

DRÔME : RENCONTRES DE DIE ET DE LA BIOVALLÉE 29 janvier-2 février

À Die. Ces rencontres visent à explorer des alternatives et des transitions pour faire société de manière écologique, inclusive et équitable. Au programme : conférences-débats et tables rondes, projections, ateliers, spectacles, sorties nature, bal folk.

• **Plus d'infos :** Association Écologie au Quotidien, 3 rue Notre-Dame 26150 Die, tél. : 06 65 76 24 33, contact@ecologieauquotidien.fr, www.ecologieauquotidien.org.

■ Films, spectacle, culture

ESSONNE : DROIT À UN CLIMAT DE PAIX 3 décembre

À Orsay. Projection de *Johnny got his gun* (1972) suivie d'un débat sur le thème "Droit à un climat de paix" avec le Comité Paix Orsay, Les Ullis et Vallée de Chevreuse de l'association du Mouvement de la Paix, et Amnesty International. À 20h au cinéma Jacques Tati, allée de la Bouvèche.

• **Contact :** info@mjctati.fr.



LYON : CHORALE MILITANTE 2, 16, 23 et 30 décembre

Tu veux apprendre des chants des luttes historiques ou actuelles ? À la chorale autogérée des Canulars, pas de casting, tout le monde est bienvenu·e. Elle se réunit tous les lundis soirs à 19h30 pour un repas partagé avant de se mettre à chanter. À l'Atelier des canulars, 91 rue Montesquieu, 69007 Lyon.

• **Contact :** latelierdescanulars@mailoo.org.

■ Paix

HAUTE-GARONNE : FACE AUX DISCRIMINATIONS, AGIR PAR LA NON-VIOLENCE 30 novembre-1er décembre

À Colomiers. Formation organisée par le Centre de ressources sur la non-violence. Quelles attitudes individuelles ? Quelles actions collectives pour promouvoir l'égalité des droits ? De 9h à 17h.

• **Infos et inscriptions :** Centre de ressources sur la non-violence, 2 allée du Limousin, Résidence Le Dauphiné, 31770 Colomiers, tél. : 05 61 78 66 80, nonviolence.mp@gmail.com, <https://ressourcesnonviolence.fr>.

■ Politique & société

PARIS : LES POLITIQUES DE L'EFFONDREMENT 14 décembre

Lors de ce séminaire, Anne Rumin présentera sa thèse de doctorat en sciences politiques sur les politiques de l'effondrement.

• **Organisé par l'Institut Momentum.** Au 38 rue Saint-Sabin, Paris 11e. Informations : <https://institutmomentum.org>.

Montpellier : Séminaire de la Caisse alimentaire commune

4 décembre

Pour clôturer ses deux premières années d'expérimentation, la Caisse alimentaire commune organise un séminaire de 9h à 16h, à Montpellier ainsi qu'en visio. Projection d'un film, présentation et témoignages de participant·es, table ronde, ateliers sur les résultats et limites de l'expérimentation. À Agropolis international, 1000 avenue Agropolis, 34090 Montpellier. Pensez à vous inscrire pour profiter du déjeuner offert.

• **Infos et inscriptions :** <https://tav-montpellier.xyz>.

Loire : Sécurité sociale de l'alimentation

7 décembre

Dans le cadre de son *Projet alimentaire territorial*, Loire-Foréz expérimente un système solidaire de sécurité sociale alimentaire dans son territoire, sur 23 communes du bassin de vie de Boën-sur-Lignon. Cette expérimentation est ouverte à toutes les habitant·es des 23 communes ciblées (sans conditions de revenu). Les habitant·es qui cotisent percevront une allocation mensuelle pour s'approvisionner auprès des productrices et points de vente locaux, sélectionnés par les participant·es et ainsi "conventionnés SSA Loire-Foréz". Le 7 décembre de 9h à 13h30 : première réunion citoyenne de lancement du projet, ouverte à toutes, suivie d'un déjeuner partagé et gratuit, sur inscription via un formulaire disponible sur www.loireforez.fr, "sécurité sociale alimentaire".

• **Loire-Foréz agglomération**, 17 boulevard de la Préfecture, CS 30211, 42605 Montheris Cedex, tél. : 04 26 54 70 00.

■ Silence

LYON : EXPÉDITION DE SILENCE 16 janvier

Comme chaque mois, venez plier la revue pour l'envoi aux abonné·es à travers la France. Un moment convivial, ouvert à toutes, dans nos locaux, 9 rue Dumenge, Lyon 4^e. De 13h à 20h30. Vous pouvez venir à tout moment, quand cela vous arrange. Un apéro est offert à la fin, vous pouvez compléter en amenant plats et boissons si vous le souhaitez.

• **Informations :** 04 78 39 55 33.

ANNONCES

■ Offre d'emploi

■ **La Poursuite** est un collectif qui promeut un modèle responsable et durable de diffusion culturelle. Elle travaille sur l'itinérance de spectacles à vélo et plus généralement sur la réduction des émissions polluantes liées aux transports dans le secteur culturel. De nouvelles missions salariées sont en réflexion et seront ouvertes dans un second temps pour renforcer notre équipe (temps partiel et intermittent·es du spectacle) : coordination de projet, construction de matériel lié au transport à vélo, diffusion de spectacles, régie d'événement, cyclologistique, etc. Si notre projet vous intéresse, envoyez-nous une candidature spontanée. Nous recherchons aussi des bénévoles, pour les constructions de vélos-animations avec *Métal Brûlant*, pour nos événements, le festival, la vie associative...! Venez nous rencontrer ou écrivez-nous.

Contact : La Poursuite, 21 rue Saint-Victorien 69003 Lyon, 07 83 14 75 00, production@lapoursuite.fr, <https://lapoursuite.fr>.

■ À vendre

■ **Mayenne.** Ferme bocagère à Saint-Georges-sur-Erve, 38 ha, sur un vallon exposé sud avec beau point de vue sur la vallée de l'Erve. Maison et bâtiments agricoles fonctionnels, avec une grande capacité de stockage de foin ou paille. Peut convenir à l'élevage (bovin, ovin, caprin), sols portants, sains et drainants. Quelques petites parcelles cultivables, un taillis de châtaigniers attenant. Parcellaire groupé. Tout en location. Potentiel en DPB 10000 €, possibilité de cumuler avec des aides via le bassin versant et la zone Natura 2000. Paysan·nes proches pour soutenir à l'installation (réseau, vente directe, matériel etc.).

Renseignements au 06 15 77 51 42.

Gratuit : Les annonces de *Silence* sont gratuites pour les abonné·es (le premier abonnement est à 30 € pour six mois). Elles sont également gratuites pour les offres d'emploi. Pour passer une annonce, joindre le bandeau d'expédition qui entoure la revue ou joindre un chèque correspondant à un abonnement. **Taille des annonces.** Nous vous demandons de faire le plus concis possible. Au delà de 500 signes, nous nous réservons le droit de faire des coupes. **Délais.** Pour passer une annonce dans le numéro de février 2025, il faut qu'elle soit parvenue à la revue au plus tard le lundi 23 décembre. Pour passer une annonce dans le numéro de mars, au plus tard le etc. **Adresse réelle :** Nous vous demandons d'indiquer au minimum une adresse postale et/ou un numéro de téléphone fixe. **Domiciliées :** *Silence* accepte les annonces domiciliées à la revue contre une participation de 5 € en chèque. Pour répondre à une telle annonce, mettre votre réponse dans une enveloppe. Écrire sur cette enveloppe ou crayon les références de l'annonce, puis mettre cette enveloppe dans une autre et envoyer le tout à la revue. **Sélection :** *Silence* se réserve le droit de ne pas publier les annonces qui ne correspondent pas à ses valeurs.

Iranienne : rebelle et fière au pays des Mollah

Éric Darbré, Aran de Shahdad, Zainab Fasiki

Les jeunes iraniennes n'en peuvent plus du régime islamique. Raya, jeune fille intellectuelle, homosexuelle et punk, brave les interdits : drogue, sexe, musique... Elle retrouve d'autres jeunes LGBT qui rêvent de changer la société. La BD retrace les quelques années qui ont précédé la révolte "Femme, Vie, Liberté" qui a éclaté après la mort de Mahsa Amini, en septembre 2022. Si le personnage est fictif, le contexte est bien réel : la coupure marquée entre les générations. Les mollahs ont repris la main depuis, mais cela n'est sans doute que provisoire tant la jeunesse du pays n'en peut plus. FV.

Éd. Marabulles, 2024, 144 p. 24 €.



Essais

Bâtir avec ce qui reste

Philippe Simay

L'auteur, philosophe, montre que pour sortir de l'extractivisme, il va falloir non seulement se passer du béton, mais surtout rénover et entretenir au lieu de construire. Avec une approche plus philosophique, il rejoint les propos de Christine Leconte et Sylvain Grisot dans "Réparons la ville !" (*Silence* n° 511, juin 2022). Il développe des notions plus éthiques autour de notre rapport avec le vivant, dénonce l'accaparement des ressources depuis des siècles et propose des solutions pour en sortir : la ressource principale doit être la réutilisation de l'existant, complétée par des ressources renouvelables dans la limite de la vitesse de renouvellement. Combien d'architectes sont prêt-es à ne plus construire ? FV.

Éd. Terre Urbaine, 2024, 132 p. 17 €.



habituellement plus méridionales... Elle présente une longue liste de légumes et fruits pas toujours très connus et qui gagnent à être cultivés. Cela s'adresse toutefois plutôt à des jardinières déjà passionnées qui visent une production importante, car cela demande souvent un temps de formation et du matériel dans lequel les amatrices n'ont pas forcément envie d'investir. FV.

Éd. du Rouergue, 2024, 196 p. 23 €.

Carnet d'une apprentie militante

Manon Conquer

L'autrice a vécu pendant deux ans au sein du collectif *Bascule Argoat*, au centre de la Bretagne. Elle montre le cheminement du groupe, ses débats, ses grandes idées, ses valeurs... et les réussites ou difficultés à les faire vivre. Elle analyse les limites d'une telle démarche, les équilibres à mettre en place entre vie privée et vie collective, entre activités internes et relations extérieures. C'est écrit à la main avec des tas de petits dessins explicatifs et cela aborde un grand nombre de sujets, de quoi aider tout projet d'écologie ou de collectif qui se met en place. La seule limite à cette analyse est peut-être la durée : deux ans seulement, c'est encore peu pour analyser comment un projet alternatif mûrit et se développe ou non. FV.

Éd. Yves Michel, 2024, 90 p., 20 €.



Conjugations

Approches du noopouvoir

Collectif Balise Ouvrante

Les autrices montrent comment la figure du noopouvoir (pouvoir sur les esprits) surgit à la faveur de l'unification technologique et comment l'esprit humain est investi et configuré par le milieu numérique : capture de l'attention, sollicitation continue des sens, mise en dépendance continue, complicités entre structures mentales, structures sociales et numériques, information ininterrompue menant à une agitation permanente de la pensée et même à la saturation. Les dispositifs technologiques se donnent comme une réponse imposée à une fragilité qu'ils développent et qui les fait prospérer. L'équipe rédactionnelle arrive à mettre à jour les ressorts de la totalisation technologique et de la gouvernance algorithmique, d'une façon à la fois originale et convaincante. PM

Éd. de la Grange batelière, 2024, 264 p., 16 €.



Écolos, mais pas trop...

Les classes sociales face à l'enjeu environnemental

Jean-Baptiste Comby

Après avoir longuement expliqué ses méthodes de recherche, l'auteur constate que l'attitude de la population française face à l'écologie diffère selon la place de chacun-e dans la société. La petite bourgeoisie pratique une écologie réformiste. Une part de cette bourgeoisie, ayant un bagage culturel plus important que ses revenus, prend ses distances avec le consumérisme capitaliste. Une autre part disposant de plus de revenus que de capital culturel refuse de se plier aux diktats écologiques. Les classes défavorisées, plus pénalisées au point de vue environnemental, sont soumises aux mêmes contradictions : elles deviennent écolos soit par souci d'économie, soit par une prise de conscience ou, au contraire, estiment que le problème vient d'en haut et que ce n'est pas à l'individu de faire les premiers gestes. Pour s'en sortir, conclut l'auteur, il faudrait s'attaquer d'abord aux inégalités sociales et "créer des alliances écologiques entre classes". CC

Éd. Raisons d'agir, 2024, 162 p., 14 €.



Cultivez des légumes sans eau

Christine Weldenweber

Les jardinières sont confrontées au changement climatique avec des chaleurs plus intenses et un manque d'eau en été, mais aussi un hiver plus court et donc une période de culture plus longue. L'autrice montre comment faire évoluer son jardin, économiser l'eau, introduire des plantes



Premières secousses

Les Soulèvements de la terre

► "Faire redescendre l'écologie sur terre." Tel était l'objectif du mouvement *les Soulèvements de la Terre* à sa naissance en janvier 2021. Comment retrouver une capacité d'agir face aux ravages écologiques ? Dans ce manifeste, le mouvement livre un bilan de ses réflexions après trois ans de lutte contre l'artificialisation et l'accaparement. Il vient expliquer ses choix : celui des luttes territoriales, sur lesquelles on a prise, plutôt que des luttes globales comme le climat, ou celui des modes d'action directe (blocage, désarmement, occupation), où l'on repart avec le sentiment que quelque chose a changé concrètement par exemple. Et enfin, il se questionne sur un ensemble de contradictions ou de limites. Un essai généreux qui donne beaucoup de matière et de perspectives pour penser et s'organiser. À faire circuler largement. LK.

► Dans un chapitre de ce livre, les *Soulèvements de la Terre* entendent "dépasser la désobéissance civile non-violente", qualifiée d'"idéologie". Ils soutiennent qu'elle "repose sur la mise à distance de toute forme de confrontation", ce qui est une méconnaissance totale de son histoire et de sa logique. Ils affirment que "la non-violence se présente comme un choix pragmatique pour esquiver la répression et aboutir à de meilleurs résultats", et qu'elle se base sur le dialogue aux dépens de la confrontation, autant d'affirmations erronées et caricaturales qui témoignent d'une grande méconnaissance de la non-violence. L'absence de distinction entre force et violence entraîne de la confusion. La collectif plaide pour une "diversité des tactiques" qui intègre des formes de "contre-violence". Il met tout de même en garde sur "le fétichisme de l'affrontement", la fascination de la violence spectaculaire et de la frontalité. GG

Éd. La Fabrique, 2024, 289 p., 15 €.



on est capable de reconnaître 1 000 logos, mais pas 5 arbres dans une forêt ou 5 poissons dans une rivière. Il appelle à mieux (re)connaître le vivant, car comme le disait Cousteau, "On aime ce qui nous a émerveillé. On protège ce qu'on aime". Un livre instructif et amusant, pour tester ses idées fausses en famille ou entre ami-es. GG

Éd. de l'Atelier, 2024, 344 p., 13,50 €.

B. D.

Le murmure de la mer

Hippolyte

"Écoutez la méditerranée, écoutez-la bien. Regardez-la, regardez-la bien. Ne percevez-vous pas, répercuté de vague en vague, le murmure tenu de milliers de vies glissant sur ces eaux bleues et limpides ? Un murmure si fragile que souvent, il s'éteint, avalé par les flots." Hippolyte, le dessinateur-reporter-photographe, a pu embarquer et être le témoin des sauvetages en mer effectués par l'Océan Viking, le navire-ambulance de SOS Méditerranée. Dans cet ouvrage aux couleurs flamboyantes il relate sans fard ce qui se passe loin de nos yeux. L'attente due au blocage par les autorités, les sauvetages impossibles, les joies comme les difficultés sont documentées sous le pinceau de l'auteur. Un reportage graphique en hommage aux sauveteu-ses des nombreuses ONG qui luttent pour le sauvetage en mer des migrant-es. La moitié des droits d'aut-rice sont reversés à SOS Méditerranée. DB

Éd. Les Arènes BD, 2024, 224 p., 27 €.



Pizzica Pizzica

Solène Rebière

Première BD de cette autrice. Comment une femme amoureuse peut se laisser dominer par son compagnon... et comment elle peut réagir pour s'en libérer... avec à la clé la découverte d'une danse des Pouilles (sud de l'Italie), la Pizzica, une danse thérapeutique pour se libérer de ses dominations. Une belle histoire féministe. FV.

Éd. Futuropolis, 2024, 192 p. 26 €.



Manuel d'autogestion appliquée aux épiceries libres

Collectif

Il existe de nombreuses possibilités de regroupement pour acheter à moindre frais des produits alimentaires. Parmi celles-ci, l'épicerie libre propose à un petit nombre de personnes (moins de 250) de gérer ensemble un local permettant de distribuer de la nourriture achetée en gros. Le principe est assez radical : pas de salarié-e, pas d'assemblée générale, pas ou peu d'informatisation. Il s'agit d'expérimenter une structure autogérée, ne tolérant que le pouvoir de faire et non pas le pouvoir sur les autres. Partant de l'observation des épiceries existantes, ce manuel vous propose des fiches pour vous aider à mettre en place votre propre épicerie libre. Beaucoup de bonnes réflexions que l'on pourrait appliquer à de nombreux autres initiatives alternatives. FV.

Éd. Cooplib, 2024, 96 p. 13 €.



En finir avec les idées fausses sur le monde vivant

Marc Mortelmans

Bien malin-e qui ne partage pas certaines des idées reçues sur le vivant démenties dans ce livre. L'auteur, journaliste, les classe par grandes catégories : les dogmes ("L'océan est le monde du silence"), les classifications ("Il y a deux règnes dans le vivant, l'animal et le végétal"), les grandes lois ("Le grand moteur de la vie, c'est la compétition"), les ordres de grandeur, l'anthropomorphisme ("L'homosexualité n'existe pas dans la nature"), l'anthropocentrisme, les croyances populaires, la diabolisation, la disculpation des activités humaine ("Les zoos permettent de sauver et réintroduire les espèces menacées"), etc. Il interroge un monde dans lequel



Jeunesse

Monsieur Bigounia

Agnès de Lestrade, Nina Six

Dès 5 ans. Lorsque le village décide de participer au concours du plus beau village fleuri, les résultats sont décevants. Les enfants convainquent alors les adultes de demander conseil à Monsieur Bigounia, un original mal-aimé parce qu'il cultive un jardin sauvage et fleuri et laisse pousser les "mauvaises herbes". "Ouh là, quelle misère, vous n'aimez pas la terre et elle le sent. La terre, il faut la dorloter, la cajoler comme un bébé", explique-t-il. Grâce aux gestes et aux mots doux, les plantes se mettent à pousser, et le cœur des habitant-es va fleurir avec elles. Un beau récit plein de bonheur, illustré avec joie et douceur. GG

Éd. Sarbacane, 2024, 40 p., 15,90 €.



Mère nature

Julien Baer, Quim Torres

Dès 3 ans. Un groupe d'enfants s'évade quelques heures dans la nature. Il n'y a pas besoin d'argent ni de technologies pour faire des ricochets, chercher un trèfle à quatre feuilles, siffler dans un brin d'herbe, etc. Une ode à la variété des possibles simples et déconnectés. GG

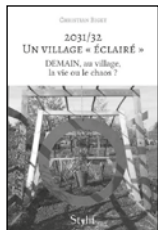


Romans

2031/32, un village "éclairé"
Demain au village, la vie ou le chaos ?
Christian Biget

Ce roman imagine le destin d'un village de moins de 500 habitant·es durant différentes périodes : 2024-2025 et la résignation aux différents maux de la ruralité, 2026-2027 et les chocs climatiques et écologiques, et après, le sursaut, avec des habitant·es qui s'organisent pour construire un autre modèle. Il y est donc question de listes citoyennes participatives, de ferme bio, de low-tech, de four à pain, de bistrot associatif, de relocalisation de la production textile, d'autonomie, de décroissance, etc. L'auteur, lecteur de *Silence*, nous fait cheminer pas à pas avec les habitant·es, face aux difficultés et aux joies du quotidien à construire un mode de vie plus soutenable et souhaitable. GG

Éd. Stylist, 2024, 234 p., 18 €.



Films

Toxicily
Documentaire de François-Xavier Destors et Alfonso Pinto

Depuis 1949, la périphérie industrielle d'Augusta, en Sicile, près de de Syracuse, abrite l'une des plus grandes usines pétrochimiques d'Europe. La ville est noyée dans un brouillard de fumées noires puantes. Un homme se souvient de son enfance heureuse dans ce paysage paradisiaque jusqu'à l'arrivée des bulldozers qui ont détruit maisons et vergers, souillé les eaux, modifié le paysage en créant des montagnes de déchets nocifs sur lesquelles des amandiers têtus poussent tandis que moutons et vaches paissent dans les herbagères à leur pied. Au début, ce fut l'espoir. Les paysans se firent embaucher à la raffinerie, fiers d'un salaire garanti. Mais au fil des ans les cancers et malformations de bébés se sont multipliées. Beaucoup se résignent, certain·es résistent, le film dresse le portrait d'une région prise au piège. Le film aurait gagné à approfondir les entretiens qui restent superficiels et à réduire les travellings et les effets. MD

Italie, 2024, JHR films, Elda productions, Ginko films, contact@eldaproductions.com, 76 min.



Jeux

Héroïne·s de l'écologie
54 cartes à jouer

Vous qui cherchez à offrir des cadeaux divertissants, instructifs et esthétiques, les éditions Libre ne vous laissent pas tomber ! Après *Histoire noire vol. 1 & 2*, *Femmes révolutionnaires du monde*, puis *Femmes révolutionnaires de France*, *Féministes du monde*, *Savants et révolutionnaires du Maghreb et Moyen-Orient*, voilà maintenant le jeu de cartes des *Héroïne·s de l'écologie* ! 54 portraits de personnalités ou d'organisations figurent au dos des cartes pour inscrire ces héroïne·s dans la culture populaire de manière autant ludique que pédagogique. Gaffe quand même, vous aurez leur vie entre les mains... Et puis la 1e partie risque de tourner court tant les biographies sont captivantes et documentées. Une encyclopédie à portée de main ! PM

Éditions Libre, 2024, 11 €.



Nous avons également reçu...

Essais

■ **De la cour au jardin. Transformer son terrain en aménagement écologique et comestible**, Christelle Guilbert, Oréine, éd. Écosociété, 2024, 152 p., 25 €. Manuel bien complet qui explique autant les principes que les détails concrets pour transformer sa cour ou son gazon en îlot de verdure. Il détaille les étapes : observer les caractéristiques du terrain, s'équiper, choisir les plantes et arbres (fruitiers ou non), concevoir les aménagements, effectuer les travaux, installer l'irrigation, entretenir, schémas et photos à l'appui.

■ **Petite enfance et plein air**, Valérie Roy, éd. Chronique sociale, 2024, 130 p., 12,90 €. Sans même aller jusqu'aux "écoles du dehors", l'autrice expose l'intérêt de l'éducation en plein air en crèches et garderies classiques et alternatives. Elle retrace son histoire, et montre ses potentialités. L'éducation en plein air répond aux besoins sensori-moteurs des enfants, développe les mouvements libres, l'autonomie, les émotions, dénoue les tensions et développe la coopération et elle est aussi bénéfique pour les encadrant·es. Elle termine par des conseils pour la mettre en place. Motivant !

■ **Glissement de terrain**, Ève Charrin, éd. Bayard, 2024, 240 p., 19 €. De 2020 à 2022 se déroule la bataille contre l'artificialisation des jardins familiaux d'Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, pour construire une piscine, un spa et un solarium. Les deux derniers seront abandonnés suite à une lutte acharnée. C'est cette histoire que l'autrice raconte au plus près de son déroulé et de ses différentes actrices, à travers une narration vivante, sensible et éclairante, à la manière d'un roman.

■ **De la plante à la graine**, Sigrid Drage, éd. Ulmer, 2024, 240 p., 32 €. Un guide pour cultiver et multiplier soi-même ses semences, dans un esprit de permaculture et de promotion de la biodiversité. Avec les principes généraux, des explications techniques, des tableaux récapitulatifs, des fiches pour plusieurs dizaines de plantes. Avec quelques schémas et de nombreuses photos très esthétiques.

■ **Les chemins de l'eau**, Luce Minet, éd. ASBL Vivre..., place Cardinal-Mercier, 16, B 4102 Seraing, 2023, 4 tomes, environ 1 100 pages au total. Mémoire d'une militante qui a commencé avec les mouvements maïoïstes et le travail en milieu ouvrier, avant de prendre conscience des questions écologistes et de participer à différentes revues, initiatives alternatives et réflexions politiques jusqu'à aujourd'hui. Beau témoignage.

■ **L'ère du temps libéré**, Paul Montjotin, Charles Adrianssens, éd. du Faubourg, 2024, 128 p., 13 €. Le temps, capital inégalement réparti, est un objet politique. Ce livre analyse l'accélération du temps, sa marchandisation et sa captation par l'économie de

l'attention, le rôle du travail salarié, l'importance du temps long pour la démocratie. Il examine les politiques liées au temps et plaide pour une reconnaissance du travail bénévole, du temps de soin (statut de l'aidant·e amélioré), la semaine de 4 jours,... Des réflexions éclairantes.

■ **Décoloniser l'architecture**, Mathias Rollot, éd. Le passager clandestin, 2024, 240 p., 22 €. L'auteur critique la prétendue autonomie de l'architecture par rapport au monde, il plaide pour des architectures écologiques, "pluriverselles" et autochtones (quand ce sont les communautés elles-mêmes qui conçoivent, construisent, habitent). Il explore les critiques de la colonisation dans cette discipline et les pistes pour en sortir. Quelques photos illustrent la réflexion. Un livre vivant, alerte et clair.

Roman

■ **À la recherche du vivant**, Lida Turpeinen, trad. Sébastien Cagnoli, éd. Autrement, 2023, 300 p., 22,50 €. Au 18e siècle, au large de la Sibérie, le naturaliste Steller mené par le navigateur Bering découvre une nouvelle espèce de mammifère marin : la rhytine de Steller, aussi appelée vache de mer. Elle sera vite exterminée. On suit l'histoire de cette découverte, depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, à travers une galerie de portraits saisissants.

B. D.

■ **Nos rives partagées**, Zabus, Nicoby, éd. Dargaud, 2024, 160 p., 22 €. Les animaux s'interrogent : est-il possible de dialoguer avec les humains pour lutter ensemble contre la dégradation généralisée ? Ils observent six personnes, trois couples incertains de trois générations. Scénario original et très agréable qui permet d'aborder les questions écologiques d'une manière renversée.

■ **Laurent Schwartz, les engagements d'un médaillé Fields**, Emmanuel Marie, Stéphane Realdini, éd. Petit à petit, 2024, 64 p., 18 €. Laurent Schwartz, mathématicien célèbre né en 1915, reçoit la médaille Fields (le Nobel des maths) en 1950. Il enseignera jusque dans les années 1980. Trotskyiste, il mettra à profit sa notoriété au service de très nombreuses luttes : contre le colonialisme au Vietnam et en Algérie, contre les emprisonnements politiques en URSS, contre l'arme nucléaire...

Jeunesse

■ **Le carnet des petits radis**, Sandra Le Guen, Héloïse Solt, éd. Little urban, 2024, 168 p., 13 €. Camille a déménagé à Rennes pendant les vacances de Pâques et aide sa mère au potager. Il sème des radis et va bénéficier de l'aide de sa jeune voisine Nour et du grand-père de celle-ci. Camille raconte son histoire de découverte de la nature. Écriture agréable.

La résistance civile pour saper les bases d'un régime autoritaire

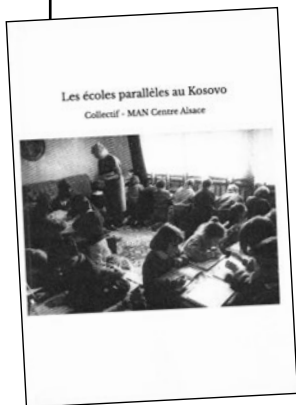
Les élections européennes, puis législatives de 2024 ont montré que la perspective d'accession au pouvoir en France du Rassemblement national, parti d'extrême droite, s'accroît et se rapproche dangereusement. Face à cette situation, nous interrogeons Alain Refalo, porte-parole du MAN, *Mouvement pour une alternative non-violente*, sur les potentialités des stratégies de résistances civiles non-violentes de la société face à un régime autoritaire.

Alain Refalo, avec le MAN, vous avez travaillé sur les stratégies civiles de résistance face à des lois injustes, mais aussi face à des régimes autoritaires ou illégitimes, en prenant entre autres appui sur des expériences de l'histoire et d'autres pays. Ces outils peuvent s'avérer précieux pour organiser la résistance en cas d'accession de l'extrême-droite au pouvoir. En quoi la non-coopération est-elle l'un des pivots de la stratégie de l'action non-violente ? Sur quelle analyse des mécanismes de la violence et de la domination s'appuie-t-elle ?

La non-coopération est en effet l'axe stratégique central d'une action non-violente de masse qui vise à priver le pouvoir d'État du soutien dont il a besoin pour maintenir sa politique oppressive, contraire aux besoins de la majorité. C'est Étienne de La Boétie dans son *Discours de la servitude volontaire* (1548) qui a eu l'intuition de cette forme de lutte, totalement révolutionnaire. Mais c'est une notion qui a d'abord été conceptualisée par Gandhi pour expliquer aux Indiens qu'ils avaient une part de responsabilité dans l'oppression qu'ils subissaient. La résignation, la passivité et surtout l'obéissance de la majorité contribuent à maintenir la domination d'un régime oppressif sur la population. Gandhi a organisé les premières grandes démonstrations de non-coopération à l'échelle d'un pays pour lutter contre l'empire colonial britannique.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples de mouvements de non-coopération de masse qui ont pu affaiblir ou faire chuter des régimes autoritaires, illégitimes, coloniaux ou dictatoriaux ?





Les écoles parallèles au Kosovo

Collectif - MAN Centre-Alsace

De 1990 à 1999, les Albanais-es du Kosovo, exclues de la vie publique par le pouvoir serbe, organisent un système d'éducation clandestin. Celui-ci scolarise près de 400 000 élèves, de la maternelle à l'université (30 000 diplômés universitaires). Les écoles sont cachées chez des particuliers. *"Ces écoles ont constitué une expérience inouïe, un véritable défi d'organisation dans un contexte très difficile, avec des moyens limités."* Inspirées par le leader politique non-violent Ibrahim Rugova, elles constituent le ferment de la résistance civile kosovare, qui se déploie également

dans un gouvernement parallèle, face à la dictature de Milosevic. Ce livre réalisé par des militants du *Mouvement pour une alternative non-violente* de Centre-Alsace, qui se sont de nombreuses fois rendus sur place depuis 35 ans, donne à lire également de nombreux témoignages d'anciennes élèves et enseignant-es, et offre une contextualisation politique bienvenue. GG.

Éd. PIKa5A, 2025, 15 €.

L'histoire regorge d'exemples. La marche du sel en Inde en 1930 (1) a été une action exemplaire de désobéissance civile de masse qui a contraint le gouvernement colonial britannique à négocier. Elle a été un jalon essentiel vers l'indépendance. Des dictatures militaires ont été renversées au Salvador et au Guatemala. Plusieurs pays africains, le Ghana, la Zambie, le Congo, ont gagné leur indépendance par une mobilisation populaire non-violente. L'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est à la fin des années 80 demeure une référence incontournable pour comprendre la force de la non-coopération de masse, initiée d'abord par une poignée de dissidents. Le régime dictatorial de Milosevic en Serbie a également été renversé par une mobilisation populaire, initiée par des étudiants qui s'étaient formés à la stratégie de l'action non-violente. Dans ces mouvements, ce qui a fait leur force, c'est leur unité, leur stratégie planifiée et leur discipline non-violente. Outre les manifestations de masse, ces mouvements ont mis en œuvre des actions puissantes

comme des grèves, des boycotts, des désobéissances ciblées, des blocages et parfois des institutions alternatives qui ont affaibli les piliers de soutien du pouvoir et suscité de la division en son sein (voir encadré sur le Kosovo).

Qu'est-ce que la résistance civile ?

La résistance civile est une notion peu utilisée en France. C'est une pratique de résistance, collective et non armée, organisée, dirigée contre une force adverse puissante (gouvernement oppressif, puissance militaire étrangère, coup d'État) afin de lutter pour les droits, la liberté et la justice, sans recourir à la violence. La résistance civile met en œuvre toute une panoplie de tactiques et de méthodes d'actions non-violentes coordonnées dans un plan stratégique global. La préparation et la planification sont essentielles. Elles permettent au mouvement de définir des objectifs précis et atteignables. L'enjeu est d'affaiblir les capacités de l'adversaire, tout en renforçant celles du mouvement. Cela passe par une analyse extrêmement fine des forces et faiblesses du pouvoir que l'on combat. La résistance civile, c'est véritablement le pouvoir du peuple en acte.

Qu'est-ce que la Défense civile non-violente ?

Nous sommes là dans un autre registre, puisque ce que nous appelons "défense civile non-violente"

est une politique de défense nationale, préparée pour faire face à une agression militaire. Ce sont précisément les nombreux cas de résistance civile dans l'histoire qui ont nourri la réflexion sur ce type de défense. De nombreuses études existent, des gouvernements s'y sont intéressés, mais aucun pays à ce jour n'a formellement adopté un tel système de défense. Il peut, dans un premier temps, se concevoir comme une option possible dans le cadre de la stratégie globale de défense d'un pays. Si la défense militaire ne donne pas les résultats attendus ou s'il apparaît qu'elle serait suicidaire, la défense civile non-violente peut devenir une alternative pragmatique pour faire face à une agression externe. Elle mobiliserait alors l'ensemble des civils dans des actions de non-coopération afin d'empêcher l'agresseur d'atteindre ses objectifs idéologiques, politiques et économiques. Aujourd'hui, après l'invasion de l'Ukraine, les mouvements non-violents en Europe réactivent leur réflexion sur les possibilités d'une défense civile non-violente.

Rendre un pays ingouvernable

Avec la Défense civile non-violente, ce ne sont pas les frontières géographiques d'un pays qui sont défendues, mais les frontières de la démocratie. L'occupant peut certes pénétrer sur le territoire national, mais il s'agit de rendre ce territoire ingouvernable, par la non-coopération généralisée de tous les secteurs de la société. On a parlé de la "stratégie de l'anguille" pour parler d'un pouvoir qui devient insaisissable. La défense civile non-violente a un potentiel libertaire fort, puisqu'en l'adoptant et en la préparant activement, on donne au peuple les moyens de se défendre, y compris contre son propre État, alors qu'avec la stratégie militaire, on donne à l'État les moyens de se défendre, y compris contre son propre peuple. Serait-ce l'une des raisons pour lesquelles aucun État ne veut en entendre parler ? GG

1. La marche du sel est une action de désobéissance civile par laquelle le Gandhi a défié l'Empire britannique en organisant une marche pour aller ramasser une poignée de sel sur la côte, défiant la taxe sur le sel imposée par le régime colonial. Par ce geste hautement symbolique, il appelait ses concitoyen-nes à ne plus obéir à cette loi.

En quoi s'entraîner à une telle défense permet-il de s'entraîner aussi à résister aux atteintes internes à la démocratie, aux abus du pouvoir ?

On peut retourner la question en soulignant que les luttes d'aujourd'hui sont une façon de se préparer à la défense civile non-violente. Une population qui a pris l'habitude de se mobiliser dans des résistances locales par les méthodes de l'action non-violente constitue un terreau favorable pour la mise en œuvre d'une défense civile non-violente, même si les enjeux sont différents. Pour ma part, je pense qu'une défense civile non-violente ne peut pas s'imposer d'en haut, même si l'État était convaincu de ses potentialités. Dans un premier temps, on pourrait imaginer la mise en place de "comités locaux de résistance civique" dont l'objectif serait de résister à toute atteinte à la démocratie, ici et maintenant, tout en se projetant vers une défense sur le plan national, si le pays devait faire face à une agression, interne ou externe, qui remettrait en cause les fondements de notre démocratie (qui est bien sûr imparfaite !). Le lien entre luttes sociales et défense civile a amené certains mouvements et chercheurs à parler de "défense sociale" (notamment en Allemagne) pour souligner le lien fondamental qui existe entre les luttes sociales pour la promotion et la préservation

"Avec la défense civile non-violente, on donne au peuple les moyens de se défendre, y compris contre son propre État, alors qu'avec la stratégie militaire, on donne à l'État les moyens de se défendre, y compris contre son propre peuple."

Guillaume Gamblin

des droits et des libertés en temps de paix, et la défense par la société civile de ces mêmes droits et libertés en temps de crise.

Comment nous préparer activement à ce type de résistance dans la perspective d'une accession au pouvoir de l'extrême-droite en 2027, ou à tout autre gouvernement illégitime ou anti-démocratique ?

Le combat a déjà commencé parce que le pouvoir macroniste, pouvoir autoritaire, fait la courte échelle à l'extrême droite et que, pour une part, il met déjà en œuvre ses méthodes de répression. Depuis plusieurs années, les résistances civiques, sociales et écologiques contre les inégalités, les discriminations, le dérèglement climatique, les lois iniques, sont

réprimées avec une brutalité inouïe par une police largement gangrenée par les idées de l'extrême droite. Si les citoyens ne se révoltent pas maintenant contre les atteintes aux libertés et au droit de manifester, je doute qu'ils se mobilisent si l'extrême droite arrive au pouvoir par les urnes. Il y a aujourd'hui une volonté d'État de caporaliser et de militariser la société. Plus que jamais, la résistance et la dissidence civique s'imposent pour préserver les valeurs essentielles de notre vivre ensemble et construire un modèle de société plus démocratique et plus juste.

Que pensez-vous de l'attitude de ces cadres de l'Éducation nationale qui se sont publiquement engagés à ne pas obéir aux directives de leur hiérarchie en cas d'accession du Rassemblement national aux rênes du gouvernement en 2024 ?

C'est une initiative particulièrement intéressante et audacieuse. Déjà, il faut savoir que les fonctionnaires ont le droit de désobéir vis-à-vis d'un ordre manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. En se positionnant de cette façon, les cadres de l'Éducation nationale lancent un avertissement clair : ils n'appliqueront pas des mesures qui contreviendraient aux valeurs de la République et aux principes du service public d'éducation. Il est évident que sans l'obéissance des fonctionnaires, un gouvernement d'extrême droite verrait ses marges de manœuvre affaiblies. ♦



Aux Philippines, en 1986, le peuple renverse le dictateur Marcos par une révolution non-violente. Deux millions de personnes descendent dans les rues de la capitale et encerclent le palais présidentiel, entourant les chars de près. L'armée, dont les familles sont dans la foule, refuse l'ordre de tirer. Le dictateur est contraint d'abandonner le pouvoir. En 2001, un mouvement People power 2 permet de destituer de façon non-violente le président corrompu Estrada. La protestation de masse est accompagnée dans certaines régions de coupures volontaires de moyens de télécommunication pour empêcher les ordres de circuler.

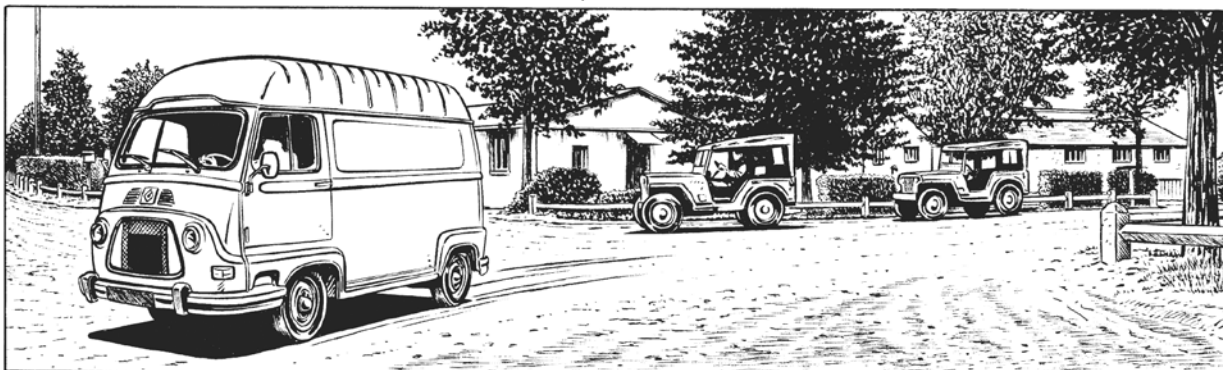
AU PRINTEMPS 1976, DES DISCUSSIONS SONT ENGAGÉES AVEC L'ÉTAT QUI PROMET LE GEL DE SES ACHATS DE TERRES DURANT LE TEMPS DE CES POURPARLERS. MAIS LES PAYSANS, MÉFIANTS, REDOUTENT D'ÊTRE VICTIMES D'UN DOUBLE LANGAGE,



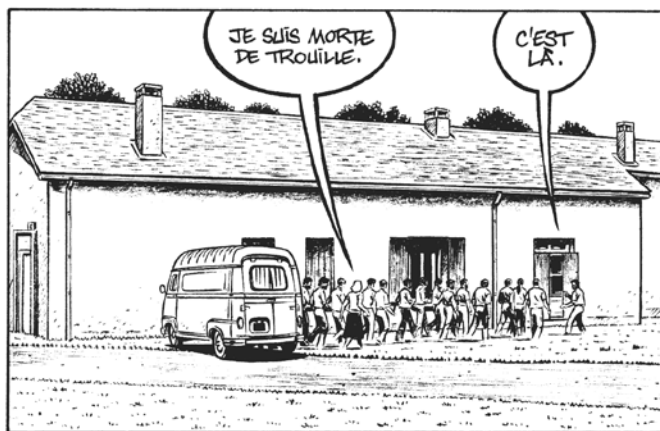
POUR EN AVOIR LE CŒUR NET, LE 28 JUIN 1976, UN COMMANDO DE 22 PERSONNES MENÉ PAR MICHEL COURTIN, QUI ÉTAIT VENU QUELQUES JOURS AUPARAVANT REPERER LES LIEUX SOUS LE PRÉTEXTE D'AVOIR DES INFORMATIONS SUR L'ENGAGEMENT DANS...



...L'ARMÉE, PARVIENT À S'INFILTRER DANS LE CAMP MILITAIRE, CACHÉ DANS UNE ESTAFETTE EN GUISE DE CHEVAL DE TROIE.



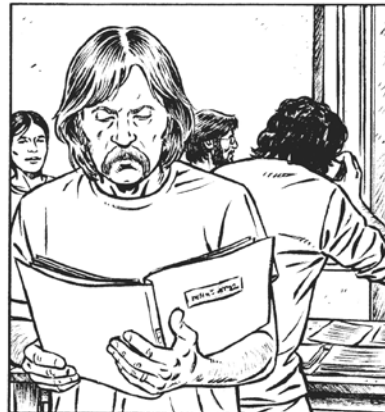
L'OBJECTIF EST DE PÉNÉTRER DANS LE BÂTIMENT DU GÉNIE-DOMAINES OÙ SONT TRAITÉS LES ACHATS DE TERRES PAR L'ARMÉE.



Larzac, histoire d'une résistance paysanne

Pierre-Marie Terral et Sébastien Verdier. Préface de José Bové, éd. Dargaud, 2024, 176 p. 23,50 €.

UNE FOIS DANS LES BUREAUX, LES INTRUS CONSULTENT, PHOTOGRAPHIENT ET DÉTRUISENT LES DOCUMENTS ET LES ACTES DE VENTE PASSÉS ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES PROPRIÉTAIRES TERRIENS QUI NE FONT PAS PARTIE DE LA LUTTE.



DEUX HEURES PLUS TARD, LES GARDES MOBILES QUI ENCEINTENT DÉJÀ LE BÂTIMENT REÇOIVENT L'ORDRE DE LANCER L'ASSAUT.



RAPIDEMENT INTERPELÉS, LES INTRUS PASSERONT LA NUIT DANS LE CAMP MILITAIRE AVANT D'ÊTRE INCARCÉRÉS DANS L'ATTENTE DE LEUR PROCÈS.



En 1971, les paysans du Larzac (Aveyron) sont menacés d'expulsion par l'extension d'un camp militaire. La lutte s'organise localement, puis nationalement, pour résister à ce projet. Le choix de la non-violence est fait rapidement et les actions collectives de désobéissance se mettent en place, avec notamment l'occupation de nombreuses fermes achetées par l'armée. Des terrains sont achetés sous forme collective (GFA) et

des rassemblements d'envergure (jusqu'à 100 000 personnes) se tiennent sur place à plusieurs reprises. Des actions sont aussi menées à Paris (brebis sous la tour Eiffel). L'élection de François Mitterrand en mai 1981 met fin au projet de l'armée et le plateau du Larzac continue à être un territoire d'engagement jusqu'à maintenant.

➤ Texte : **Michel Bernard**

➤ Photographies : **Anne-Sophie Clemençon**

Sikle, des vélos-cargos pour collecter les déchets

Depuis 2019 Sikle, une association strasbourgeoise, collecte à vélo des déchets alimentaires de restaurants, permettant la production de compost pour un maraîcher et des jardins familiaux.

Actuellement, Sikle réalise sa collecte dans 140 restaurants, 15 hôtels, 5 commerces alimentaires, 31 restaurants collectifs (22 scolaires et 9 en Ehpad) et une dizaine d'entreprises. 15 tonnes de compost sont collectées par semaine. La marge de progression est importante : cela ne représente que 5 % des restaurants de Strasbourg. Trois autres entreprises font de la collecte en camion, mais refusent d'aller en centre-ville.

Une petite formation est assurée auprès des restauratrices partenaires : il est possible de composter tous les restes de préparation, tous les retours d'assiette, ainsi que les serviettes en papier si elles n'ont pas de composant plastique. Globalement, il y a peu d'erreurs de tri : "Sur 200 établissements collectés actuellement, 180 ne font jamais d'erreurs. Il y a 0,01 % d'erreurs au total, principalement des couverts qui se sont mélangés avec les restes dans les assiettes. On les retrouve lors d'un tri à l'arrivée", explique Victor Bailly, salarié de l'association.

Des contraintes liées aux vélos-cargos

"Une telle entreprise est viable économiquement, mais rencontre beaucoup de contraintes, poursuit-il. La logistique vélo nécessite beaucoup de maintenance. Et comme la recherche et le développement sont moins développés que pour l'automobile, il y a parfois des délais longs pour obtenir une pièce de rechange ou pour créer un usage spécifique. Il y a pas mal de

problèmes avec l'électronique. Il faut prévoir 30 % de matériels en plus pour éviter que les pannes empêchent les collectes".

Le système retenu est un vélo-cargo électrique avec une plate-forme à l'avant, qui tracte une remorque elle-même équipée d'un moteur électrique, et permet de collecter 250 kg à chaque voyage... avec un véhicule vélo + remorque qui pèse environ 50 kg.

Cela reste un petit volume et donc "c'est gourmand en temps humain". Le prix reste toutefois correct car des économies sont faites sur le moyen de transport et le vélo permet une meilleure adaptation aux contraintes : "Plus la densité de la ville augmente, plus l'usage du vélo est positif".

Conséquence : au-delà de 5 km du centre-ville, Sikle n'est plus compétitif.

Une méthode de collecte sérieusement étudiée

Victor Bailly, qui nous reçoit, figure parmi les premières personnes embauchées. Il avance que "le message écologique n'est pas le premier des arguments à mettre en avant pour convaincre les producteurs de bio-déchets de travailler avec nous". Cet aspect écologique est complété par la garantie d'un service professionnel qui, par la mise à disposition de bacs empilables de 60 x 40 cm (gain de place) étanches (meilleure hygiène) et par une collecte régulière (y compris les week-ends), permet d'avoir un gain de temps et d'argent pour le

restaurant qui a l'obligation de recycler ses déchets (1). "Un macaron sur leur vitrine joue également un rôle pour l'image de l'établissement".

Le choix du vélo cargo électrique est justifié par son efficacité pour circuler dans le centre-ville : il permet d'aller rapidement partout, de stationner facilement, ainsi qu'une prestation moins chère qu'avec un véhicule à moteur. Le prix facturé pour le service est un abonnement de 70 € par mois garantissant une collecte par semaine. À ceci s'ajoute un supplément de 0,30 € par kilo collecté.

Une croissance rapide

L'initiative rencontre un vif succès et les effectifs grimpent rapidement pour atteindre 11 personnes en 2023 (8 salarié-es, 2 services civiques, 1 stagiaire). La collecte se fait avec 6 vélos-remorques. "Il y a une polyvalence des tâches : tout le monde fait au moins une tournée par semaine. La polyvalence permet de palier aux absences". À noter toutefois que la plupart des salariés sont des hommes (7 sur 8). Le transport avec des vélos-cargos est perçu comme physiquement et/ou techniquement difficile.

Les bureaux et l'atelier d'entretien des vélos, de nettoyage des bacs, sont

1. Les établissements qui produisent plus de dix tonnes de déchets avaient déjà l'obligation de faire collecter leurs restes avant le début de la collecte de Sikle. C'est devenu obligatoire le 1er janvier 2023 pour les productions entre 5 et 10 tonnes, le 1er janvier 2024 pour les moins de 5 tonnes.



Victor Bailly accroche une remorque à son vélo-cargo devant les locaux de Siklé. Avec un seul cycliste, il est possible de collecter 16 à 20 bacs de composts.



L'atelier mécanique pour l'entretien des vélos-cargos.

installés dans une belle usine classée monument historique.

Une importante production de compost

Le compost est apporté à un maraîcher qui se trouve dans la ceinture verte de la ville, à seulement 600 mètres des bureaux. *"Ce maraîcher dispose d'outils professionnels pour gérer lui-même le compostage"*. Il équilibre le compost avec des déchets carbonés provenant de la taille des haies et des arbres de son terrain. Il utilise l'essentiel de ce compost pour ses champs. Deux autres sites de compostage, de moindre importance, ont été installés sur des sites de jardins familiaux (2).

Le tamisage et la vente de ce compost sont réalisés par les bénévoles aidés des services civiques. Le service des espaces verts de la ville fournit un broyat d'élagage pour équilibrer ce compost. C'est pour lui un moyen de valoriser un déchet qui part autrement à la décharge. *"Cela permet de revendre à bas prix un compost tamisé très fin, très riche en azote"* (3).

Essaimer plutôt que grossir

La limite de poids sur le vélo incite à ne pas trop collecter..., ce qui va dans le sens de l'exigence de limiter les déchets à la source. *"Des actions sont menées pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Des interventions sont faites pour améliorer les chaînes de production et pour expliquer que le but n'est pas de collecter plus de déchets pour faire du compost"*.

Actuellement, le chiffre d'affaires a bien grossi. Il y a toujours un financement public et privé de l'ordre de 70 000 € par an, mais cela ne représente plus que 20 % du chiffre d'affaires et l'association vise à être autofinancée à 100 %.

Ce financement extérieur a eu un grand utilité en 2020, au moment du Covid. La restauration collective étant totalement à l'arrêt pendant plusieurs mois, un chômage partiel a été mis en place, et cela a permis *"d'avoir moins la tête dans le guidon"*, d'avoir un

2. La ville est propriétaire, au niveau de la ceinture verte, de l'ensemble des terrains des 5 000 parcelles de jardins familiaux, soit 80 hectares. Plus de 2 % des foyers de Strasbourg disposent d'un potager. Et c'est plutôt en augmentation du fait de la présence d'élus-écologistes au sein de la municipalité.

3. 1,50 € les dix litres.

Premiers coups de pédale

C'est en 2018 au sein de l'atelier d'auto-réparation *Bretz'Selle* (1) que Joakim Dangel, alors éco-conseiller, lance une *"initiative citoyenne collective"* pour *"agir pour la transition écologique"*. Le groupe se penche sur l'expérience de la *Tri-cyclerie* de Nantes (2) : la collecte de déchets organiques à vélo, pour ensuite produire du compost. Joakim démarre avec le soutien d'une trentaine de bénévoles et de plusieurs associations locales. À partir de l'été 2018, il teste le dispositif, fait une étude économique, cherche des financements. Plusieurs institutions et fondations sont intéressées par le projet et rapidement, ce sont entre 70 et 80 000 € de financements extérieurs qui sont disponibles, une somme qui se renouvellera ensuite chaque année. Cela permet de mettre en place la collecte auprès des professionnels de la restauration dès janvier 2019, avec une structure associative.

1. *Bretz'Selle*, 10, rue des Bouchers, 67000 Strasbourg, tél. : 09 51 29 87 59, <https://bretzselle.org>.
2. Celle-ci n'existe plus aujourd'hui.



Victor Bailly, l'un des premiers salariés, devant le stock de collecteurs déposés dans les points de collecte de Strasbourg.

temps de réflexion pour améliorer le projet. *"Le financement public a finalement toujours servi à financer le temps de recherche et de développement"*.

En 2020, un projet de SCIC a été envisagé, avec un collège de professionnels de la restauration, un autre pour les municipalités... mais le choix de rester en association a finalement été fait.

Aujourd'hui, *"il y a un bureau de quatre personnes qui se réunit une fois par mois avec les salarié-es. Une grande confiance est accordée à ces derniers et cela se passe dans une bonne ambiance"*. Le bénévolat représente entre 5 et 10 % des heures d'activité.

Fin 2024, avec près de 15 tonnes collectées par semaine, l'initiative a atteint un optimum. Se pose la question de grossir encore. Cela suppose de

trouver d'autres fermes proches intéressées par ce compostage (4). Cela changerait aussi l'ambiance au sein de l'association. *"Alors que des formations sont assurées pour des personnes qui veulent développer le même projet dans d'autres villes, se pose la question de former des gens à Strasbourg pour essaimer en plusieurs associations au sein de l'agglomération"*. ♦

4. On peut utiliser, chaque année, jusqu'à 30 tonnes de compost à l'hectare (soit 3 kg par m²).

➔ Contact :

♦ **Sikle**, 33, rue du Maréchal Lefebvre, 67100 Strasbourg, tél. : 06 59 04 26 68, www.sikle.fr.

➤ Texte : **Veronica Velasquez**,
chargée de la campagne sur BNP-Paribas à ActionAid – Peuples Solidaires

BNP Paribas, la banque de l'agro-industrie

Si des banques comme *BNP Paribas* sont régulièrement dénoncées pour leurs investissements dans la production et l'exploitation d'énergies fossiles, on connaît moins leur responsabilité dans les atteintes aux droits humains et à l'environnement causés par l'agriculture industrielle. Silence donne la parole à ActionAid – Peuples Solidaires qui mène une campagne sur le sujet.

Un prolongement des relations coloniales ?

En 2023, puis en 2024, l'ONG *ActionAid* et le centre de recherche *Profundo* ont enquêté sur les investissements des banques dans l'hémisphère Sud.

Ces deux organisations ont recensé les projets en cours dans 134 pays "en développement", appelés à se prononcer d'une seule voix dans les négociations internationales sur le climat. On trouve parmi ces pays aussi bien la Chine ou le Brésil que Haïti ou l'Afghanistan. Ce sont les pays les plus durement frappés par les inondations, les sécheresses et autres catastrophes "naturelles".

Au cours des 7 années qui ont suivi l'Accord de Paris, conclu en 2015 pour tenter de freiner le dérèglement climatique, les banques ont investi chaque année près de 53 milliards

de dollars pour le développement de l'agro-industrie dans ces pays.

À titre de comparaison, le soutien financier apporté par les pays industrialisés pour des actions d'adaptation ou de réduction du changement climatique est estimé, au mieux, à 24,5 milliards de dollars pour l'année 2020.

Les banques et institutions financières les plus impliquées sont toutes situées dans l'hémisphère Nord. En Europe, les banques qui ont investi le plus massivement dans ces activités sont *HSBC*, *BNP Paribas* et *Barclays*. *BNP Paribas*, en particulier, a accordé 13 milliards de dollars aux entreprises *Cargill*, *ChemChina*, *Bayer*, *Archers-Daniel-Midland (ADM)* et *Olam Group*, sous forme de prêts et de produits d'assurance.

L'agro-industrie est responsable, à elle seule, d'au moins un quart des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Elle accapare les terres les plus fertiles et les sources d'eau, et soumet des millions de personnes à

des conditions de travail précaires, sous-payées et dangereuses.

Or son développement ne doit rien au hasard. Il résulte d'un mouvement amorcé dans les années 2000, lorsque de plus en plus de banques

et d'institutions financières se sont mises à investir dans des terres et des "titres agricoles", jugés plus profitables et surtout plus sûrs que d'autres.

Résultat : alors que la crise climatique s'aggrave, les élevages industriels et les monocultures d'hévéas ou d'autres plantes "rentables" prospèrent grâce aux investissements massifs de banques comme *BNP Paribas* !

BNP arrose, la forêt brûle

BNP Paribas est la deuxième banque la plus riche d'Europe. Depuis une dizaine d'années, elle tente de "verdir" son image. Elle a rejoint en 2021 la *Net Zero Banking Alliance*, un regroupement de banques qui s'engagent à revoir leurs investissements pour que, d'ici à 2050, les émissions de gaz à effet de serre des activités financées soient globalement nulles.

Mais elle reste l'un des principaux financeurs des "ABCD" : les 4 sociétés — *Archers-Daniel-Midland (ADM)*, *Bunge*, *Cargill* et le groupe *Louis Dreyfus* — qui contrôlent 90 % du commerce mondial des céréales, et des pans entiers de la chaîne de transformation alimentaire.



À Accra, la capitale du Ghana, les militantes d'ActionAid ont concentré leur mobilisation du 18 avril 2024 contre les investissements des banques et des pouvoirs publics dans l'exploitation d'énergies fossiles, avec le slogan #FixTheFinance : "Réparez le système financier".

L'entreprise *Cargill*, dont la *BNP* est le principal financeur, est régulièrement dénoncée pour son rôle dans la déforestation au Brésil, par exemple, mais aussi pour l'existence de travail forcé dans sa chaîne d'approvisionnement au Brésil. Certaines fermes recourent en effet à la violence, confisquent les papiers des ouvrières agricoles ou les escroquent

et les contraignent à s'endetter pour s'assurer de leur docilité. Même après une sanction de l'inspection du travail, elles écoulent facilement leur production auprès de sous-traitants ou de fournisseurs de *Cargill*.

En Bolivie, l'ONG *Global Witness* dénonce l'implication du géant étasunien *Cargill* dans la déforestation. Elle a identifié des liens directs entre

l'entreprise et le déboisement dans la région de Santa Cruz, en particulier dans la forêt de Chiquitano, qui est la dernière grande forêt tropicale sèche du monde.

Pourtant, *BNP Paribas* n'a jamais vraiment remis en cause les financements accordés à *Cargill* et à l'agro-business en général.

Dans son plan de vigilance (1) de 2022, la banque déclare avoir exclu 1 369 entreprises de ses financements, mais ne fournit aucune information supplémentaire. Difficile, dans ces conditions, d'évaluer la réalité et l'efficacité des mesures prises !

Des citoyen·nes se mobilisent

En mai 2024, l'association *ActionAid - Peuples Solidaires* a décidé de lui demander publiquement des comptes. Composée de membres individuel·les et d'une trentaine d'associations locales, l'ONG a publié, en mai 2024, un rapport sur les doubles discours de la banque (2).

Pendant l'Assemblée Générale de *BNP Paribas*, des dizaines de personnes ont organisé des

1. Depuis 2017, les grandes entreprises et sociétés donneuses d'ordre implantées en France doivent publier, tous les ans, leur "plan de vigilance" contre les atteintes aux droits humains et à l'environnement en lien avec leurs activités.
2. "L'Argent qui détruit. Enquête sur les liens entre *BNP* et l'agro-industrie."

Les riverain·es des plantations Bolloré s'organisent

La *Socfin* est une société financière dont les actionnaires majoritaires sont un homme d'affaires belge, Hubert Fabri, et Vincent Bolloré.

Ses différentes filiales produisent du caoutchouc et de l'huile de palme en Afrique de l'Ouest et en Asie. Autour de ses plantations, les tensions sont d'autant plus vives que les surfaces cultivées ont augmenté de 50 % entre 2009 et 2018, pour atteindre près de 200 000 hectares.

En Sierra Leone, par exemple, la concession de terres pour des plantations de palmiers à huile devait créer des emplois et donner lieu à des compensations. Mais la société n'a pas entièrement respecté ses engagements, créant des disparités criantes entre les habitant·es. Les emplois sont saisonniers, sous-payés et dangereux. L'association de riverain·es et riverains *Maloa* dénonce un manque de consultation et demande des règles de compensation plus transparentes.

Créée en 2013, l'Alliance Internationale des Riverain·es des plantations *Bolloré-Socfin* rassemble des militantes

et militants au Cambodge, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Leone, avec le soutien de dizaines d'ONG européennes comme *Grain*, en Belgique, ou *ReAct Transnational* en France.

S'il est difficile d'établir un véritable rapport de force avec le groupe, il est tout de même possible de gêner son développement. Cette mobilisation internationale a par exemple conduit l'association des fonds de pension suisses à annoncer son "désinvestissement" du groupe en septembre 2023.

Au même moment, la justice française a condamné la *Socfin* à une amende pour ne pas avoir transmis les documents qui établissent ses liens avec le groupe *Bolloré*, soumis au devoir de vigilance sur les atteintes à l'environnement et aux droits humains. Une plainte a en effet été déposée par 161 Camerounais·es, avec l'appui de l'association *Sherpa*.

♦ Contact : Alliance Internationale des Riverain·es des plantations *Bolloré-Socfin*, elongprojet@yahoo.fr

"BNP Paribas n'a jamais vraiment remis en cause les financements accordés à Cargill et à l'agro-business en général."

manifestations et informé les passant·es devant des agences à Lille, Lyon, Paris, Aubagne, Lons-le-Saunier... pour demander la fin pure et simple des investissements dans les activités de *Cargill* et d'autres géants de l'agro-industrie.

En juillet, avec d'autres organisations, *ActionAid* a interpellé *BNP Paribas* sur les financements accordés à la *Socfin* : une société régulièrement pointée du doigt pour des atteintes aux droits humains ou à l'environnement dans ses plantations d'huile de palme. L'adhésion de *BNP Paribas* à la "Table-ronde pour une huile de palme durable" ne l'empêche pas de maintenir ses investissements dans cette société ! ♦

➔ Contact :

- ♦ *ActionAid – Peuples Solidaires*,
5 rue de Châtillon, BP 20912,
35009 Rennes Cedex,
www.actionaid.fr,
veronica.velasquez@actionaid.org.



Le 18 avril 2024, à l'appel de l'ONG *ActionAid*, des milliers de personnes ont pris part à une journée mondiale d'action contre le financement du chaos climatique par les banques et les institutions financières. Au Bangladesh, des centaines de personnes ont manifesté à Dacca, la capitale.

Face à ce constat, que faire ?

- ♦ Des informations sur cette campagne ainsi qu'une pétition lancée il y a quelques mois à l'attention du "Directeur de l'engagement d'entreprise" de la banque sont régulièrement mises à jour sur la page "*BNP Paribas doit cesser ses investissements nocifs*" sur actionaid.fr.
- ♦ Il est possible d'agir à titre individuel en s'adressant à son conseiller bancaire pour lui demander quelles mesures effectives sont prises contre le financement d'activités qui contribuent à l'agro-industrie. Une manière complémentaire d'agir au quotidien est de boycotter les produits contenant de l'huile de palme dans sa consommation.
- ♦ Il est aussi possible de rejoindre un groupe local ou d'en former un pour participer à de nouvelles actions de rue devant des agences du groupe. Deux temps forts sont envisagés en 2025, d'abord en janvier pour exiger que la banque tienne ses "bonnes résolutions", puis en mai à l'occasion de son assemblée générale.

□ L'écologie en 50 victoires



De la victoire des paysan·nes du Larzac contre l'extension d'un camp militaire à celle contre les boues rouges en Corse, du maintien en activité de la gare de Quimper à l'abandon d'un projet d'industrialisation coloniale en Guyane, cette affiche invite à découvrir ou redécouvrir des victoires écologistes emblématiques et d'autres moins connues mais tout aussi inspirantes.

Son contenu a été réalisé par plusieurs personnes bénévoles et salarié·es de *Silence*, avec le soutien et les contributions d'Agir pour l'environnement, Alternatiba, Les Amis de la Terre, ANV-COP21, ATTAC, France Nature Environnement et le Réseau sortir du nucléaire. Le graphisme et les illustrations ont été réalisées par le collectif Ne Rougissez Pas (www.nerougissezpas.fr).

8€
Format A1 (59,4 x 84,1 cm)
Frais de port :
2 € de 1 à 3 ex., 4 € de 4 à 9 ex.,
offerts à partir de 10 ex.

□ Un écologisme apolitique ?



Débat autour de la transition

Dans ce court pamphlet, deux militants anglais sympathisants du mouvement, Paul Chatterton et Alice Cutler, proposent une critique constructive du mouvement des villes et territoires en transition.

Ils soutiennent que la Transition aurait avantage à identifier clairement ses adversaires politiques, et ainsi renouer avec une approche de confrontation qui caractérise d'ordinaire les mouvements sociaux. Pour les auteur·es, il ne faut pas perdre de vue qu'il faut lutter pour qu'adviennent les changements souhaités.

Un écologisme apolitique ? a suscité de nombreux débats parmi les militant·es de la Transition.

La présente édition reproduit d'ailleurs la réponse que Rob Hopkins, auteur du *Manuel de Transition*, a faite aux auteur·es.

7€
80 p.
Frais de port :
2 € de 1 à 2 ex.,
offerts à partir de 5 ex.

En partenariat avec les Éditions Ecosociété.

SILENCE, C'EST VOUS AUSSI...

Venez nous voir le 16 janvier !

Vous pouvez venir discuter avec nous lors des expéditions de la revue. Cela se passe le jeudi entre 13h et 20h30. Apéro partagé à 20h30. Le nouveau numéro vous est aussi offert.

Attention : pas d'expédition en décembre.

Prochaines expéditions : 13 février, 20 mars, etc.

Pour passer une info...

La prochaine réunion du comité de rédaction se tiendra à **9h30 le lundi 16 décembre** (pour le numéro de février).

N'hésitez pas à proposer des articles au comité de rédaction, *Silence* est une revue participative !

Vous pouvez aussi **proposer des informations** destinées aux pages brèves ainsi que des annonces pour le **numéro de février jusqu'au 18 décembre**. Pour envoyer des annonces pour le numéro de mars, vous avez jusqu'au **28 janvier**.

N'oubliez pas d'indiquer des coordonnées, de préférence avec une adresse postale et pas de numéro de téléphone portable.

Faire un legs à la revue Silence

Vous voulez préserver sur le long terme une information indépendante sur l'écologie, la non-violence et les alternatives ? Vous êtes attaché·e à l'esprit d'ouverture de la revue *Silence* et souhaitez qu'elle continue à essaimer des graines de réflexion et d'alternatives dans l'avenir ?

Avez-vous pensé à faire un legs, une donation ou une assurance-vie au profit de *Silence* ?

Le legs permet de désigner un·e ou plusieurs bénéficiaire(s) de votre patrimoine. Il s'agit d'une disposition du testament qui vous permet de faire don de la totalité ou d'une partie de votre patrimoine à une personne physique ou à une personne morale, comme *Silence*.

Si cela vous intéresse, vous trouverez plus d'informations sur le site de *Silence* ou en contactant Tatiana au 04 78 39 55 33.

Silence est une revue participative qui existe aussi grâce à vous. Vous pouvez être au choix (multiple):

Rédacteur : en écrivant des textes sur les alternatives que vous connaissez autour de chez vous ou que vous avez découvertes en chemin. Vous pouvez soit nous envoyer des informations dessus soit écrire un article avec quelques photos.

Stand'acteur : votre implication dans la visibilité et la diffusion de la revue est essentielle pour l'association. Tenir un stand y contribue; alors si ça vous tente, à l'occasion d'un événement autour de chez vous (festival, salon, ciné-débat...), contactez l'équipe de *Silence*.

Relai local : il s'agit de représenter la revue localement et régulièrement, en tenant des stands, en organisant des débats ou des rencontres, en trouvant de nouveaux dépositaires ou abonné·es... en fonction de vos envies ! Pour contacter ou rejoindre le relai local proche de chez vous, rendez-vous sur le site internet de *Silence*, onglet "Participer" : "Créer ou rejoindre un relais local".

Don'acteur : *Silence* est une revue sans pub, sans subvention, et cela lui garantit sa liberté de ton. Pour conforter notre indépendance financière et éditoriale, vos soutiens sont les bienvenus. Il est à noter que l'association ne délivre pas de reçus fiscaux.

**Plus d'infos sur : www.revuesilence.net
rubrique : Comment participer**

NUMÉROS À L'UNITÉ DISPONIBLES

4,80 € l'exemplaire

- ☐ 500 Écouter, regarder, raconter (6,50 € l'ex.)
- ☐ 501 Décoloniser l'écologie
- ☐ 502 Le bluff de l'économie circulaire
- ☐ 503 Sortir de l'industrie de la fleur
- ☐ 504 Faut-il vraiment planter des arbres ?
- ☐ 507 Quelle place pour le sauvage ?
- ☐ 508 Méthanisation, le gaz qui n'a rien de bio

5,20 € l'exemplaire

- ☐ 509 L'avion du futur, c'est le train
- ☐ 511 Après la Terre, détruisons l'espace
- ☐ 512 Coopératives : libérer le travail

- ☐ 516 La science-fiction se met au vert
- ☐ 518 Rivières en résistance
- ☐ 519 Reprendre les terres à l'industrie

5,50 € l'exemplaire

- ☐ 520 On ouvre une épicerie collective !
- ☐ 521 Les pros se mettent au vélo
- ☐ 522 Quelques voix de l'écoféminisme
- ☐ 523 REPAS, pratiquer l'utopie au travail
- ☐ 524 Agrivoltaïsme : Ne tombons pas dans le panneau !
- ☐ 525 Élevage industriel : et après ?
- ☐ 526 Alternatives en Catalogne

- ☐ 528 Quelle écologie dans les quartiers populaires ?
- ☐ 529 Résister au tout-numérique
- ☐ 530 Prendre soin de nous dans les luttes
- ☐ 531 Une écologie féministe et décoloniale
- ☐ 532 SNU, résistances et alternatives
- ☐ 533 Logement écolo : pas que pour les riches !
- ☐ 534 Déjouer les JO
- ☐ 535 Créer une ferme collective
- ☐ 536 Une écologie au croisement des luttes
- ☐ 537 Écolos et antifas !
- ☐ 538 Vers une Sécurité sociale alimentaire ?

Frais de port numéros, pour la France comme pour l'étranger :
3 € pour un ex., 5 € pour 2 et 3 ex., 6,50 € pour 4 ex. et plus.

ABONNEMENT

Abonnement par prélèvement

Mandat de prélèvement SEPA

Type de paiement :

Paiement récurrent / répétitif :

- ☐ 9 € par trimestre (abonnement petit budget)
- ☐ 13,50 € par trimestre (abonnement normal)
- ☐ € par trimestre (abonnement de soutien)

Paiement ponctuel :

- ☐ € (commande ci-dessous)

Je peux suspendre mon prélèvement sans aucun frais par simple lettre à la revue Silence.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SILENCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SILENCE. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RUM (sera rempli par Silence) :

Débiteur : Nom et prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Coordonnées du compte bancaire ou postal

IBAN :

BIC :

CRÉANCIER :

SILENCE

9 rue Dumenge,
69004 LYON, FRANCE
I.C.S. FR82ZZZ545517

À retourner à Silence
(adresse ci-contre).

Joindre obligatoirement
un relevé d'identité
bancaire (RIB).

Fait à :
Signature :

Le :

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Pour tous renseignements concernant votre prélèvement, adressez-vous à Silence.

Autres formules d'abonnement

	France métro.	Autres pays et DOM-TOM
Découverte 1 ^{er} abonnement, 6 n°	☐ 30 €	☐ 35 €
Particulier 1 an, 10 n°	☐ 55 €	☐ 65 €
Bibliothèque, association... 1 an, 10 n°	☐ 75 €	☐ 85 €
Soutien 1 an, 10 n°	☐ 70 € et +	☐ 75 € et +
Petit futé 2 ans, 20 n°	☐ 90 €	☐ 105 €
Petit budget 1 an, 10 n°	☐ 37 €	☐ 44 €
5 abonnements Découverte offerts + votre abo. 1 an gratuit (cf. conditions ci-dessous à droite)	☐ 150 €	Nous contacter
Groupés à la même adresse : nous contacter (tarif en fonction du nombre d'exemplaires souhaité)		

Coordonnées

(MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Prénom & Nom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Courriel :

☐ Je désire recevoir la s!berlettre (lettre électronique mensuelle).

RÈGLEMENT

Récapitulatif de votre commande

	Prix unitaire	Nombre	Sous-total	Frais de port
Abonnement(s) :				Inclus
Numéro(s) :				
Affiche(s) :				
Livre(s) :				
Total :				

Modes de règlement

- > par chèque (à l'ordre de Silence),
- > par virement : IBAN : FR76 4255 9100 0008 0032 9651 126
BIC : CCOPFRPPXXX
- > en ligne sur www.revuesilence.net
- > ou par prélèvement en remplissant le mandat ci-dessus

**Pour l'envoi de votre commande, pensez s'il vous plaît,
à nous indiquer vos coordonnées ci-dessus !**

Votre abonnement gratuit ?

Si vous trouvez cinq
nouvelles abonné-es
au tarif Découverte,
votre abonnement vous
est offert pour un an.
Envoyez-nous leurs
adresses (ainsi que la
vôtre) et un chèque de 5 x
30 = 150 € (pour la France).

Eaux hantées



Les produits chimiques hantent les eaux planétaires - les mers, les lacs, les rivières, les nappes phréatiques et même nos propres corps.

Ils ne sont pas différents des fantômes : à travers leur présence dans l'eau, ils hantent et altèrent des êtres et des lieux, sont souvent invisibles à l'œil nu, témoignent d'injustices historiques et sont piégés dans des endroits où ils n'étaient pas destinés à être. Ils sont là, et ne vont pas partir de sitôt. Ils sont venus pour demander de l'attention et des actions.

Bien qu'elles aient toutes l'air semblables, chaque eau est hantée par une multitude d'esprits qui

racontent des histoires différentes - des histoires qui parlent du passé, des décisions prises par ceux qui sont au pouvoir, des luttes, des accidents, des guerres, de la cupidité et des actions.

C'est ce que montre ce travail réalisé par le collectif artistique néerlandais *Nonhuman Nonsense* qui a consisté à récolter des eaux contaminées de par le monde, et via des ateliers sensibles, à donner une forme d'esprit à chaque polluant : PFAS, DDT, microplastiques, mercure, chlore, etc.

♦ *Nonhuman Nonsense*, nonhuman-nonsense.com.